

Bulletin UICN

Numéro

3

2003

Planète Conservation



Voyage à Bangkok

Guide du 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN

UICN
Union mondiale pour la nature

Voyage à Bangkok

Guide du 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN



Emblèmes, de haut en bas ;
Premier emblème de l'UICN,
1954 ;
17^e AG, San José, 1988 ;
18^e AG, Perth, 1990 ;
19^e AG, Buenos Aires, 1994 ;
1^{er} Congrès, Montréal, 1996 ;
2^e Congrès, Amman, 2000 ;
Photo de couverture :
PNUE/Angela Srisornlenel

Sommaire

- 3 **En route pour Bangkok !** *Huguette Labelle*

SECTION 1 UN MONDE, UNE UNION, UN CONGRÈS

- 4 **Pourquoi un Congrès mondial de la nature ?**
Yolanda Kakabadse
- 5 **Des objectifs communs dans un monde divers**
Achim Steiner
- 6 **De Fontainebleau à Bangkok** *Historique des Assemblées générales et des Congrès de l'UICN*

SECTION 2 COMMENT LE CONGRÈS MODÈLE L'UNION

- 7 **Le rôle du Congrès.** Déterminer le parcours de l'Union
Ursula Hiltbrunner
- 8 **Le rôle du Conseil.** Un mandat de surveillance
Fiona Hanson
- 9 **Forte de 1000 membres.** L'unité dans la diversité
Hastings Chikoko
- 11 **Encourager l'esprit de bénévolat.** *Entretien avec David Brackett*

SECTION 3 De A(MMAN) à B(ANGKOK)

- 13 **Quatre ans plus tard.** Les leçons du Congrès d'Amman
Nancy MacPherson
- 14 **Une bonne gouvernance pour l'UICN au 21^e siècle**
Lynn Holowesko
- 16 **Programme provisoire** du 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN
- 18 **Nature et Société – un seul monde**
Naissance du 3^e Congrès mondial de la nature *Stephen R. Edwards, Jane Ganeau, Ursula Hiltbrunner et Corli Pretorius*
- 22 **Joindre le geste à la parole.** Faire de nos résolutions une réalité *Tom Hammond*
- 23 **Rapport de situation** Quelques résolutions et recommandations d'Amman

SECTION 4 À VOUS DE JOUER

- 25 **Il reste 10 mois!** Les préparatifs du Congrès
Fiona Hanson et Ursula Hiltbrunner
- 27 **Votre participation au Congrès.** Êtes-vous en règle?
Ursula Hiltbrunner, Regula Haller et Hastings Chikoko
- 28 **Transformer les motions en décisions.** Définir le programme de la conservation *Stephen R. Edwards*
- 31 **Accompagnez-nous!** Nous invitons tous les membres à Bangkok *Alistair Gammell*
- 32 **Publications.** Tout sur l'UICN
Deborah Murith



UICN

Union mondiale pour la nature

Nature et Société - un seul monde

Congrès mondial de la nature

Bangkok 17-25 novembre 2004

Planète Conservation

(anciennement Bulletin de l'UICN)

Une publication de
l'UICN - Union mondiale pour la nature
rue Mauverney, 28
CH-1196 Gland, Suisse
Tél.: +41(22) 999 0000
Téléc.: +41(22) 999 0002
Site Web: www.iucn.org

Chef du service de la communication
Corli Pretorius

Chef du service des publications
Elaine Shaughnessy

Responsable des publications
Deborah Murith

Édition française
Danièle Devitre

© 2003 Union internationale pour
la conservation de la nature
et de ses ressources

Volume 34, N° 3, 2003
ISSN: 1027-0973

Maquette couverture: L'IV COM Sàrl
Maquette/Mise en page: Maximedia Ltd.

Produit par:
la Division des publications de l'UICN,
Gland, Suisse et Cambridge, R.-U.

Imprimé par: Sadag Imprimerie

Les opinions exprimées dans cette
publication ne reflètent pas
nécessairement celles de l'UICN
ou de ses membres.

Souscription annuelle:
(3 numéros par an)
USD 45 (non-membres)
envoi par avion compris

Pour tout renseignement sur
la souscription, contactez :
Cynthia. Craker@iucn.org

Veuillez adresser toutes les autres
demandes de renseignements
concernant cette publication à:
Deborah.Murith@iucn.org

En route pour Bangkok !

Huguette Labelle



C'est avec grand plaisir que je vous présente ce numéro de *Planète Conservation* exclusivement consacré au 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN qui aura lieu à Bangkok du 17 au 25 novembre 2004. Nous avons voulu, dans ce bulletin, vous sensibiliser à vos droits et responsabilités de membres de l'UICN – avant et pendant le Congrès – et faire en sorte que vous profitiez le plus possible de cet événement.

Avant de nous laisser emporter par le tourbillon des événements, il est bon d'examiner certaines des raisons pour lesquelles l'UICN organise un Congrès mondial à intervalles réguliers. Quelle importance ? Pourquoi les membres viennent-ils ? Il y a probablement autant de réponses à ces questions que de participants mais en voici quelques-unes tirées de mon expérience personnelle. Le Congrès est le moment et l'endroit pour :

- débattre des questions cruciales de notre époque pour la conservation et le développement, notamment des conséquences de la destruction des ressources naturelles pour l'homme et pour la nature ;
- échanger les dernières connaissances et méthodes de conservation appliquées dans le monde entier et en tirer les enseignements ;



Vous y trouverez des détails sur le programme du Congrès et les thèmes qui seront discutés. Comme vous le verrez, un Congrès mondial de la nature de l'UICN ne favorise pas seulement un débat animé entre de très nombreux groupes d'intérêts différents mais permet l'expression de nouvelles formes de pensée sur les relations entre l'homme et la nature. Cette année ne fera pas exception et promet d'analyser plus profondément encore la pertinence de nos travaux pour le développement durable.

- contribuer à façonner l'agenda de la conservation pour les années à venir ;
- constituer des réseaux, former des alliances et des partenariats avec les membres de l'UICN, entre autres ;
- communiquer nos connaissances spécialisées au monde entier et aux décideurs de tous les domaines ;
- fournir des orientations sur la gouvernance de l'UICN ;
- vivre le dévouement, l'engagement et l'amitié extraordinaires qui émanent du travail accompli dans l'intérêt de l'homme et de la planète.

Pour que votre participation au Congrès soit aussi efficace et agréable que possible, je vous invite à lire les articles qui suivent. Il y en a pour tout le monde.

Vous découvrirez également comment est structurée l'Union ; quels sont les rôles des Commissions et du Conseil et comment fonctionne le processus de gouvernance démocratique de l'UICN dans le cadre d'un Congrès. Si vous souhaitez réformer l'Union ou influencer le nouvel agenda de la conservation, soyez sûr d'examiner les processus des nominations et des résolutions et prenez note des échéanciers importants. C'est maintenant ou jamais que vous pouvez changer l'avenir !

Je me réjouis de vous retrouver à Bangkok !

Huguette Labelle est présidente du Comité préparatoire du Congrès de Bangkok.



Le Centre national des congrès de la reine Sirikit à Bangkok, Thaïlande, qui accueillera le 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN.

1

UN MONDE, UNE UNION, UN CONGRÈS

Pourquoi un Congrès mondial de la nature?



Yolanda Kakabadse

Pour l'influence

Le Congrès mondial de la nature sera sans doute un des plus grands rassemblements de spécialistes de la conservation et de l'environnement en 2004. Creuset pour les idées et les valeurs, son influence s'étend bien au-delà du centre de conférences. Chaque Congrès porte les problèmes de la conservation et des ressources naturelles au-devant de la scène mondiale et offre une occasion d'évaluer l'état du monde. Chaque Congrès génère des discussions sur de nouveaux problèmes dont le public n'a peut-être pas encore conscience et permet de fixer de nouvelles priorités d'action, tant au niveau local qu'international.

Cette année, nous allons pouvoir mettre en valeur le rôle de la conservation dans le développement durable et démontrer comment les connaissances et compétences spécialisées de l'Union sont des clés du bien-être de l'humanité. Le Congrès permet donc d'exercer une influence positive à l'échelle planétaire – contrepoint salutaire de certains modes de pensée et d'action destructeurs pour l'environnement.

Pour l'information

D'un point de vue historique, chaque Congrès a été le point d'orgue d'une nouvelle vague de la pensée et de la pratique de la conservation. C'est un lieu où l'on baigne dans la pensée la plus moderne sur la conservation et le développement durable. Le thème du Congrès de cette année : Nature et Société – un seul monde, traduit l'idée de l'interdépendance entre l'homme et la nature, l'idée qu'aucun des deux ne peut être compris ou appréhendé séparément. Tout en évoquant la diversité et la différence, il nous invite à reconnaître l'unité sous-jacente du monde que nous partageons.

Mais dans un Congrès de l'UICN, il y a plus important que le simple échange de nouvelles informations. En rassemblant des personnes de tous les horizons – gouvernements, société civile, mondes de la science et des affaires – il facilite le dialogue par-delà les divisions

sociales. L'Assemblée est une plate-forme mondiale pour un débat ouvert et une prise de décision démocratique. En mettant les gouvernements et les ONG sur pied d'égalité, elle est la voix exceptionnelle de la communauté internationale de la conservation.

Et pour l'inspiration

L'UICN – Union mondiale pour la nature est une alliance entre des organisations certes distinctes mais qui ont une identité collective. En rassemblant nos membres, nos Commissions et toutes les entités qui gravitent autour de l'UICN, le Congrès confirme et renouvelle la personnalité unique de l'Union. Cependant, pour parler aux membres, il faut que la réunion soit aussi utile pour les individus que pour les organisations. Le Congrès est un lieu où l'on apprend, où l'on partage l'information, où l'on prend part à des débats animés et où l'on façonne la politique de la conservation pour les années à venir. Le Congrès est un événement à l'occasion duquel les membres de l'UICN peuvent réactiver d'anciennes amitiés et en créer de nouvelles, former des réseaux et nouer des partenariats.

Et le plus important peut-être : c'est un lieu d'inspiration où chacun apporte de nouvelles idées et de nouvelles activités pour que notre planète ait un avenir. On vient au Congrès de l'UICN parce qu'on en repart avec une vision et une énergie renouvelées, forts d'un engagement encore plus solide envers un monde plus sain.

Yolanda Kakabadse est Présidente de l'UICN.



« Le Congrès est le seul forum mondial où les membres peuvent évaluer et appuyer le Programme et les autres travaux de l'Union et élire les responsables de l'Union. »

– Un délégué au Congrès d'Amman

Des objectifs communs dans un monde divers

Achim Steiner



Les premières assemblées générales de l'UICN furent sans doute des événements très spéciaux. L'Union n'était encore que l'idée audacieuse d'une poignée de pionniers et de visionnaires et peu nombreux étaient ceux, en dehors de notre communauté, qui s'intéressaient aux études, aux méthodes et aux résolutions qui structurent aujourd'hui la conservation de la nature. D'ailleurs, n'est-il pas tout simplement remarquable d'avoir imaginé un organe international au sein duquel des États souverains et des organisations non gouvernementales gouverneraient et approuveraient ensemble des politiques, dans le cadre d'un système décisionnel bicaméral ? Un demi-siècle plus tard, nous pouvons enfin dire que la vision d'une Union pour la conservation de la nature est devenue une réalité.

En 2004, l'UICN célèbre son 56^e anniversaire. Pour la première fois de son histoire, le nombre de ses adhérents a dépassé le chiffre 1000.

Les Commissions de l'Union attirent un nombre qui ne cesse de croître – plus de 10 000 bénévoles au dernier recensement – de scientifiques, praticiens et experts des politiques dévoués. Les Commissions restent le meilleur atout de la communauté de la conservation pour leurs fonctions d'évaluation par des pairs, d'élaboration de nouvelles normes et de proposition de normes, politiques et instruments d'envergure mondiale. Au fil des ans, l'UICN s'est également dotée d'un Secrétariat de premier ordre qui, de nœud unique domicilié en Suisse, est devenu un Secrétariat décentralisé avec neuf bureaux régionaux et du personnel dans quelque 140 pays. En préparation du 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN à Bangkok, il est bon de se remémorer le chemin parcouru ne serait-ce que parce qu'il reste tant à faire.

La vitesse, l'échelle et la nature des changements qui touchent le monde d'aujourd'hui ne sont rien moins que terrifiantes. Il a fallu une longue période de l'histoire de la planète – jusqu'au milieu des années 1880 environ – pour que l'humanité compte un premier milliard d'habitants. Aujourd'hui, il suffira de 20 ans pour ajouter un autre milliard. Et, dans ces 20 ans, les économies parviendront-elles à suivre ? Si c'est le cas, au taux de croissance économique actuel, il faut s'attendre à ce que la Chine engendre trois autres Chines, en termes économiques. Naturellement, comme le savent

les membres de l'Union, l'augmentation des populations et la croissance des économies se traduisent par une expansion alarmante de notre empreinte écologique. Déjà, nous mettons en danger des éléments cruciaux pour notre propre survie – le climat de la terre, les sols fertiles et le cycle hydrologique.

Le thème du Congrès de Bangkok, « *Nature et Société – un seul monde* », cherche à mettre en évidence un principe simple mais vital pour la conservation et, en vérité, pour l'humanité en général : ni la conservation, ni le développement ne peut être gagnant dans un avenir où soit la chronologie (« d'abord le développement puis l'environnement ») soit l'exclusivité (« protéger la nature en excluant l'homme ») serait le paradigme dominant. Dès 1980, la *Stratégie mondiale de la conservation* de l'UICN, justifiait une approche différente et notre plus grand progrès est peut-être qu'aujourd'hui le mouvement de la conservation

ne se contente pas de prôner le changement – il montre comment le faire.

À Bangkok, la famille de l'UICN présentera une analyse plus complète, plus

« Une des principales raisons de réunir un Congrès est que cela permet d'être confronté à de nouveaux débats et à de nouvelles idées sur le programme mondial de la conservation. »

– Un délégué au Congrès d'Amman

exacte et plus à jour que jamais sur l'état de la diversité biologique de la planète. Notre compréhension et notre connaissance des écosystèmes ont progressé à grands pas depuis quelques décennies. Le Congrès a donc aussi pour objectif d'explorer et de démontrer comment ces connaissances sont liées à bien des enjeux du développement et de la durabilité parmi les plus pressants du monde – qu'il s'agisse de la productivité, de la pauvreté, des droits de l'homme à un environnement sain ou de la quête d'entreprises profitables.

Nous n'avons qu'un seul monde à partager – entre nous et avec la nature. Loin de la recherche d'un paradigme dominant – le pouvoir ou la culture – notre thème exprime qu'il est impératif de déployer des efforts et d'agir collectivement par-delà toutes les divisions nationales, institutionnelles, culturelles et politiques. Chaque Congrès mondial de la nature de l'UICN a prouvé à son tour que nous pouvons fixer des objectifs communs dans un monde divers. Je forme le vœu que Bangkok démontre une fois encore que les fondateurs de l'UICN avaient raison.



Achim Steiner est Directeur général de l'UICN.

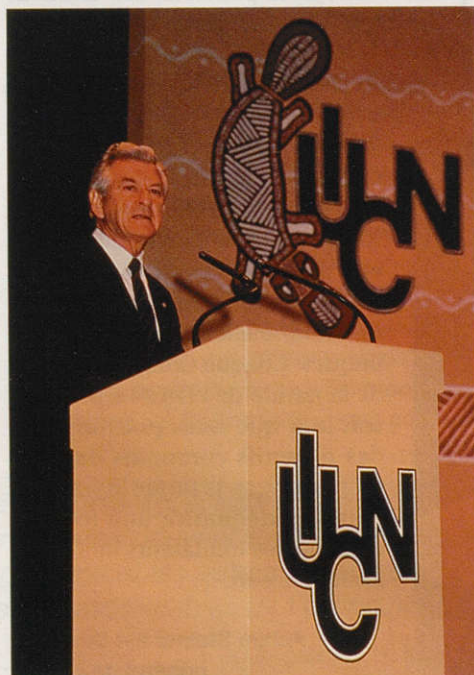
De Fontainebleau à Bangkok

Historique des Assemblées générales et des Congrès de l'UICN

Le 1^{er} Congrès mondial de la nature a eu lieu en 1996. Il était le successeur de 19 Assemblées générales de l'UICN dont la première vit la fondation de l'Union, en octobre 1948.



Avec le temps, la structure des Assemblées générales de l'UICN a beaucoup évolué mais elles n'ont cessé de traiter efficacement l'agenda mondial de la conservation. Ci-dessus : Nairobi, 1963 ; en haut à gauche : Madrid, 1984 ; au milieu : Christchurch, 1981 ; en bas : Perth, 1990.



Sessions de l'Assemblée générale

1 ^{ère}	Fontainebleau, France	Octobre 1948
2 ^e	Bruxelles, Belgique	Octobre 1950
3 ^e	Caracas, Venezuela	Septembre 1952
4 ^e	Copenhague, Danemark	Septembre 1954
5 ^e	Édimbourg, Royaume-Uni	Juin 1956
6 ^e	Athènes, Grèce	Septembre 1958
7 ^e	Varsovie, Pologne	Juillet 1960
8 ^e	Nairobi, Kenya	Septembre 1963
9 ^e	Lucerne, Suisse	Juin 1966
10 ^e	New Delhi, Inde	Décembre 1969
11 ^e	Banff, Canada	Septembre 1972
12 ^e	Kinshasa, Zaïre	Septembre 1975
13 ^e	Genève, Suisse	Avril 1977
14 ^e	Ashkhabad, URSS	Octobre 1978
15 ^e	Christchurch, Nouvelle-Zélande	Octobre 1981
16 ^e	Madrid, Espagne	Novembre 1984
17 ^e	San José, Costa Rica	Février 1988
18 ^e	Perth, Australie	Novembre 1990
19 ^e	Buenos Aires, Argentine	Janvier 1994

Sessions du Congrès mondial de la nature

1 ^{er}	Montréal, Canada	Octobre 1996
2 ^e	Amman, Jordanie	Octobre 2000
3 ^e	Bangkok, Thaïlande	Novembre 2004

2

COMMENT LE CONGRÈS MODÈLE L'UNION

Le rôle du Congrès

Déterminer le parcours de l'Union



Ursula Hiltbrunner

Le Congrès mondial de la nature, qui a lieu tous les trois à quatre ans, est l'assemblée générale des membres de l'UICN. Le Congrès associe les travaux de l'Union et des forums techniques sur la conservation et donne à tous ceux qui forment l'Union au sens large – les membres, les membres des Commissions, les différents acteurs et les organisations partenaires – l'occasion de partager informations et expériences. Le Congrès a trois fonctions principales : conduire les travaux de l'Union, évaluer les travaux des Commissions de l'UICN et faire le point sur l'état de la conservation.

Les travaux de l'Union

L'Assemblée officielle des membres s'intéresse aux processus de gouvernance fondamentaux de l'Union. Durant l'Assemblée, les membres de l'UICN – organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales – se réunissent pour évaluer le travail de l'Union depuis le Congrès précédent, dans ce cas le 2^e Congrès mondial de la nature qui a eu lieu à Amman, en Jordanie, en 2000. Les membres approuvent aussi le Programme et le plan financier de l'UICN pour la période intersessions suivante ; ils élisent le Président, le Trésorier, les Conseillers régionaux et les Présidents des Commissions qui formeront, ensemble, le nouveau Conseil de l'UICN.

Les membres adoptent aussi des résolutions (adressées principalement à l'UICN ou à l'un de ses éléments) et des recommandations (adressées à des tiers) qui portent sur les questions mondiales de la conservation et les politiques institutionnelles, sur la gouvernance institutionnelle et les politiques administratives ou qui appellent à l'action dans le cadre du Programme et des Commissions. Les résolutions adoptées par un Congrès orientent le nouveau Programme et les stratégies de l'UICN pour les quatre années suivantes.

Évaluer l'efficacité des Commissions

Selon les Statuts, une des tâches du Congrès mondial de la nature consiste à déterminer le nombre de Commissions et à définir leurs mandats (article 20 g). Durant les séances de travail officielles des membres, ces derniers «recevront et examineront les rapports des Présidents des Commissions». Au Congrès de Bangkok, les activités des six Commissions actuelles – Commission de l'éducation et de la communication (CEC), Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES), Commission du droit de l'environnement (CDDE), Commission de la gestion des écosystèmes (CGE), Commission

de la sauvegarde des espèces (CSE) et Commission mondiale des aires protégées (CMAP) seront mises en relief.

Les premières réunions seront celles des Commissions, organisées par leurs Présidents et membres afin d'évaluer les récents progrès, d'étudier des moyens d'améliorer l'efficacité et de passer en revue les contributions des Commissions au Programme de l'Union jusqu'au Congrès suivant.

Faire le point sur la conservation

Une fonction importante du Congrès, outre les séances de travail des membres, est d'offrir « un forum public pour débattre des meilleurs moyens de conserver l'intégrité et la diversité de la nature et faire en sorte que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. » Le Congrès associe donc les travaux de l'Union et la fonction de forum de la nature.

Le Forum mondial de la nature de Bangkok sera extrêmement bien placé pour confronter les défis de la conservation et du développement. Dans ce but, il offrira une plate-forme permettant d'évaluer et de débattre de ces problèmes complexes dans la perspective des gouvernements, des ONG, de la société civile et du secteur privé. Au fil des discours liminaires, des débats, des entretiens, des ateliers et des cours de formation, le Forum permettra aux délégués d'évaluer l'état de la conservation de notre planète et d'envisager son avenir.

Qui peut assister au Congrès?

La participation à l'Assemblée de travail des membres est limitée aux délégations des membres de l'UICN, observateurs et invités, ainsi qu'aux membres du Conseil, aux comités directeurs des Commissions, au Directeur général et au personnel du Secrétariat. Le Comité directeur du Congrès peut limiter la taille des délégations s'il le juge nécessaire.

Les séances du Congrès mondial de la nature consacrées à des questions autres que les travaux de l'UICN sont ouvertes à tous les délégués, observateurs, membres du Conseil, au personnel du Secrétariat, aux membres des Commissions, invités spéciaux et représentants de la presse accrédités par le Directeur général (à moins que le Congrès mondial de la nature n'en décide autrement).

Les fonctions précises du Congrès de l'UICN sont décrites dans les Statuts de l'UICN (www.iucn.org/members/index.htm).

Ursula Hiltbrunner est chef du Service des relations avec les membres et de la gouvernance de l'UICN.

Le rôle du Conseil

Un mandat de surveillance

Fiona Hanson

Le Congrès de l'UICN est le principal organe décisionnel de l'Union. Sous l'autorité du Congrès, le Conseil est chargé de superviser et de contrôler tous les travaux de l'UICN entre les sessions du Congrès. En bref, le Congrès définit le programme et la politique de l'UICN, tandis que le Conseil surveille les progrès et contribue à la mise en œuvre.

Habituellement, le Conseil se réunit deux fois par an et travaille également dans la période intersessions (entre les sessions du Congrès) avec l'appui des comités qu'il crée.

Les principales fonctions du Conseil sont :

- approuver le programme et le budget annuels élaborés dans le cadre général des activités définies par le Congrès mondial de la nature ;
- passer régulièrement en revue la mise en œuvre du programme ;
- examiner les travaux des Commissions ;
- approuver le rapport annuel du Directeur général et les comptes vérifiés ;
- admettre de nouveaux membres et reconnaître officiellement les comités nationaux et régionaux ;
- nommer le Directeur général et évaluer son action.

L'élection du Conseil

Au Congrès, les membres de l'UICN qui ont le droit de vote élisent le Président, le Trésorier, les Conseillers régionaux (trois pour chacune des huit régions) et les Présidents des Commissions de l'UICN qui, ensemble, forment le Conseil. Le Conseil élu nomme un représentant du pays hôte, la Suisse (à condition qu'un Conseiller régional suisse n'ait pas été élu) et un maximum de cinq membres supplémentaires choisis sur la base de différentes qualifications et compétences afin de compléter la composition du Conseil. Les membres élus du Conseil occupent leurs fonctions de la clôture d'une session du

Congrès mondial de la nature à la clôture de la session ordinaire suivante.

Devoirs du Conseil vis-à-vis du Congrès

Eu égard au Congrès mondial de la nature, le Conseil :

- détermine la date et le lieu de réunion du Congrès, après consultation avec les membres de l'UICN ;
- nomme un comité préparatoire chargé de superviser les préparatifs du Congrès, auquel se joignent, au Congrès, le Président et les Vice-présidents afin de former le Comité directeur du Congrès ;
- nomme le responsable des élections et fixe le délai de réception des nominations ;
- propose au Congrès des candidats pour les postes de Président, Trésorier et Présidents des Commissions après avoir examiné les propositions présentées par les membres de l'UICN et, dans le cas des Commissions, par les membres des Commissions ;
- nomme un groupe de travail sur les résolutions parmi ses membres afin de donner des orientations aux membres de l'UICN sur la procédure de soumission des motions, reçoit les motions et facilite la discussion sur les motions entre les membres, avant le Congrès ;
- examine le mandat et les activités de chaque Commission, avant chaque Congrès ;
- fait rapport et rédige des recommandations pour les membres de l'UICN et le Congrès mondial de la nature sur tout sujet concernant les activités de l'UICN ; et
- examine et approuve la documentation du Congrès préparée avec le Secrétariat pour distribution aux membres.

Fiona Hanson est responsable des affaires du Congrès au sein du Service des relations avec les membres et de la gouvernance de l'UICN.



Selon les Statuts de l'UICN, le Conseil est le principal organe décisionnel de l'Union. Ce Conseil, réuni à Gland en novembre 1986, a été élu par la 16^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN à Madrid, en 1984.

Forte de 1000 membres

L'unité dans la diversité



Hastings Chikoko

L'UICN existe par ses membres. Elle puise son influence et sa force, qui ne cessent de grandir, dans le nombre et la diversité de ses membres et dans sa conviction de voir la conservation triompher à condition que l'on agisse collectivement.

« Les problèmes planétaires de l'environnement et du développement ne peuvent plus être résolus par des pays et des communautés isolés », déclare Mme Yolanda Kakabadse, Présidente de l'UICN. « L'Union est la seule plate-forme sur laquelle des États, des organismes publics et des ONG apportent leurs différences et leurs besoins divers et, par le dialogue, trouvent des moyens de progresser sur des chemins possibles. »

L'UICN est une union unique comptant plus de 1000 organisations membres de tous les continents – elle rassemble le Nord et le Sud, les gouvernements et les ONG – qui sont pourtant unies par une vision commune : *un monde juste qui valorise et conserve la nature*. La force de l'Union réside donc dans la capacité de capter les connaissances, les expériences et les leçons diverses de ses membres et de s'en servir, dans son rôle de chef de file, pour les besoins de la conservation et du développement.

Pourquoi une union de membres ?

Influence : l'Union, guidée par sa mission, est le reflet des besoins divers de ses nombreux membres et de son engagement envers la conservation et l'utilisation durable des ressources de la Terre. À travers l'Union, les membres



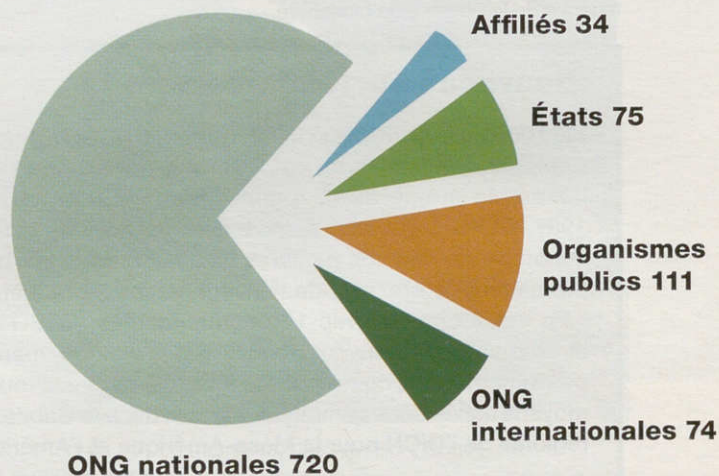
Les membres exerçant leur droit de vote en séance plénière de la 18^e Assemblée générale à Perth, Australie, en 1990.

peuvent influencer sur la prise de décisions concernant les questions et politiques nationales et mondiales de la conservation, notamment lorsqu'ils siègent aux comités nationaux pour l'UICN, dans leurs pays respectifs.

Plate-forme : l'UICN sert de plate-forme et facilite un débat ouvert sur les questions importantes de notre époque. Les membres deviennent, ensemble, la voix mondiale et collective qui s'exprime sur la planification de la conservation aux niveaux local, national et régional, ainsi

La force est dans le nombre et la diversité

Huit Régions statutaires	Membres
Afrique	157
Méso-Amérique et Amérique du Sud	169
Amérique du Nord et Caraïbes	114
Asie du Sud et de l'Est	118
Asie de l'Ouest	57
Océanie	42
Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale	64
Europe de l'Ouest	293
Total	1014





Au Congrès d'Amman, les membres n'ont cessé de répéter à quel point ils appréciaient la possibilité de travailler avec d'autres experts du domaine de la conservation.

que dans l'arène internationale, en participant au Congrès mondial de la nature de l'UICN et à d'autres événements où l'on discute les problèmes de la conservation.

Capacité accrue : les membres peuvent renforcer leur crédibilité et leurs capacités grâce à leur association au sein d'une alliance respectée de la conservation



Le Bureau régional de l'UICN en Mésio-Amérique a remis une plaque commémorative au 1000e membre de l'UICN, le Grupo Ecológico Sierra Gorda (GESG) représenté par Pati Ruiz Corzo, fondatrice de GESG et actuellement Directrice fédérale de la Réserve de biosphère.

composée de scientifiques, de décideurs et de gestionnaires compétents.

Partenariats et réseaux : les membres sont en mesure de nouer des partenariats au sein d'une alliance de gouvernements et d'ONG. Ils ont aussi la possibilité d'élargir leurs réseaux grâce à des contacts internationaux avec les 1000 membres du personnel de l'Union, ses 10 000 experts et les autres membres de l'UICN, partageant ainsi leurs compétences au sein de la famille mondiale de l'UICN.

Information : en s'appuyant sur la base de connaissances et les compétences scientifiques de ses Commissions, l'UICN aide les membres à préparer et diffuser des prises de position sur les problèmes de conservation. Les membres offrent aussi un accès simple à une collection mondiale de connaissances et de compétences en matière de conservation.

Hastings Chikoko est responsable du recrutement des membres au sein du Service des relations avec les membres et de la gouvernance de l'UICN.

Bienvenue au 1000^e membre !

Le 1000^e membre de l'UICN, admis en décembre 2003, est Grupo Ecológico Sierra Gorda (GESG), une organisation mexicaine qui est l'exemple même de la qualité des membres de l'UICN. Établi en 1987, GESG cogère la Réserve de biosphère de la Sierra Gorda d'une superficie de 383 000 hectares où il encourage les 100 000 résidents à promouvoir le bon état de l'environnement et le bien être de l'homme. « En collaboration avec 120 communautés, GESG démontre que les aires protégées peuvent accueillir le développement durable grâce à des initiatives qui conservent la diversité naturelle tout en améliorant les moyens d'existence communautaires », déclare Gabriel Robles, Conseiller régional de l'UICN pour la Mésio-Amérique et l'Amérique du Sud.



Encourager l'esprit de bénévolat



David Brackett, Président sortant de la Commission de l'UICN de la sauvegarde des espèces (CSE), explique le rôle des Commissions au Congrès mondial de la nature.

Q : Que signifie le Congrès mondial de la nature pour les Commissions de l'UICN ?

Le Congrès mondial de la nature est le principal organe décisionnel de l'UICN – Union mondiale pour la nature. Au Congrès, les membres de l'Union et les experts des Commissions sont amenés à débattre et à prendre des décisions susceptibles d'influencer l'agenda mondial de la conservation. Tous les membres des Commissions sont invités au Congrès et apportent une contribution importante au processus. Ensemble, nous pouvons continuer de lutter pour que se concrétise notre vision : *un monde juste qui valorise et conserve la nature*.

Le Congrès approuve le mandat de chacune des Commissions – en d'autres termes, un petit énoncé des objectifs de ces réseaux de bénévoles et la description des moyens de les remplir en quatre ans.

Q : Qu'attendent les Commissions du Congrès de Bangkok en particulier ?

D'abord et avant tout, le Congrès de Bangkok joindra le geste à la parole en encourageant une plus grande intégration des six Commissions bénévoles de l'UICN au sein de l'Union. Le nouveau Programme de l'UICN, que le Congrès examinera, est un document cadre qui s'applique aussi bien au Secrétariat, qu'aux membres et aux Commissions.

Autre aspect important du Congrès pour les Commissions : l'élection des nouveaux Présidents. À Bangkok, trois

Commissions au moins – la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE), la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et la Commission du droit de l'environnement (CDDE) – éliront de nouveaux Présidents.

Q : Que préparent les Commissions de l'UICN pour le Congrès de Bangkok ?

Comme d'habitude, les Commissions organiseront des réunions plénières avant le Congrès. Ainsi les Commissions pourront amener la « masse critique » de leurs membres à débattre de questions administratives et de fond.

Les Commissions de l'UICN profiteront également du Congrès, et en particulier du Forum, pour faire avancer l'agenda de la conservation. Dans le cas de la CSE, nous présenterons les résultats de la « Liste rouge de l'UICN des espèces menacées 2004 », analyse complète préparée tous les quatre ans afin de coïncider avec le Congrès.

Au Congrès, nous serons le fer de lance des efforts déployés par l'Union pour satisfaire l'objectif fixé au récent Sommet mondial pour le développement durable, à savoir « réduire de manière significative le taux de perte de diversité biologique avant 2010 ». Je pense que l'UICN peut assumer le rôle de vérificateur mondial et mesurer les progrès de réalisation de l'objectif pour 2010.

Bangkok sera une occasion importante d'apprentissage pour les membres de la CSE. Ceux-ci auront non seulement l'occasion de retrouver leurs collègues de la CSE et des autres Commissions – qui sont tous des experts éminents chacun dans son domaine – mais pourront



JULIO MONTES DE OCA

Une des forces particulières de l'UICN est son réseau de Commissions fort de 10 000 membres, dans le cadre duquel des bénévoles mettent leurs compétences en pratique dans l'intérêt de la conservation.

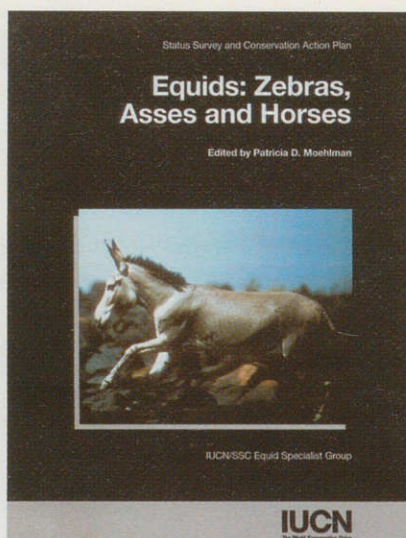
participer à différentes séances de formation organisées par nos soins. Par exemple, nous essaierons de les aider à mieux comprendre leur rôle vis-à-vis du Programme de l'UICN et nous organiserons une séance de formation sur l'application des critères pour la Liste rouge, entre autres.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, le Congrès favorise la communication. C'est une occasion unique de faire connaître à tous les membres de l'UICN les activités et travaux des Commissions et de mobiliser leurs réseaux de connaissances car, parmi les délégués au Congrès, il y aura de nombreux membres des Commissions.

Je suis sûr que d'autres Présidents de Commissions souhaitent partager, avec les délégués au Congrès, les réalisations remarquables de leurs Commissions respectives : la CDDE a récemment inauguré l'Académie du droit de l'environnement qui compte déjà parmi ses membres 45 universités de 45 pays ; la CMAP présentera les résultats du plus grand Congrès mondial des parcs décennal de tous les temps, qui a eu lieu en septembre l'année dernière ; la CEC est étroitement associée à la CDB et à d'autres conventions mondiales pour communiquer l'importance de la diversité biologique et du développement durable à des publics toujours plus vastes ; la CGE est devenue la référence pour la communauté mondiale de la conservation en ce qui concerne l'approche par écosystème et enfin, la CPEES publie de très nombreux ouvrages sur toute une gamme de thèmes qui assurent le lien entre l'environnement et le domaine socio-économique.

Q : En tant que Président sortant de la CSE, souhaiteriez-vous expliquer ce qu'est un Président de Commission ?

Un Président de Commission est un bénévole, comme les 10 000 membres des Commissions de l'UICN, mais ce qu'on lui demande est énorme. Le Président doit assurer une direction dynamique de sa Commission et



Les Commissions de l'UICN diffusent leur travail dans de nombreuses publications ; la Commission de la sauvegarde des espèces publie une collection de Plans d'action.

consacrer son temps et ses talents à la faire prospérer.

Le Président est le représentant du réseau. Il est souvent appelé à représenter la Commission au niveau international et doit donc avoir une bonne connaissance de l'arène internationale de la conservation.

Le Président est le principal responsable des appels de fonds pour la Commission. Les ressources sont toujours rares et les attentes élevées. Il faut donc imaginer constamment des méthodes d'appel de fonds nouvelles et originales.

Et il va sans dire que le Président doit avoir une véritable passion pour le domaine d'activités de sa Commission. Je pense sincèrement que c'est extrêmement difficile mais aussi que c'est un travail remarquablement enrichissant et que la contribution importante des Commissions de l'UICN

à la conservation mondiale en vaut la chandelle.

Enfin, depuis mon entrée en fonction en 1997, en qualité de Président de la CSE, j'ai été le témoin de changements profonds dans la gouvernance de l'Union qui ont des incidences directes sur les Commissions. Certains symbolisent la structure de l'UICN par trois piliers (Secrétariat, membres et Commissions), je préfère l'analogie biologique de la « triple hélice ».

Tout comme la double hélice de l'ADN unit toutes les formes de vie, la triple hélice de l'UICN sert à relier les activités des différents éléments. Je suis convaincu qu'en tant qu'organisation, l'UICN fait surtout la différence lorsque le Secrétariat, les membres et les Commissions travaillent ensemble. Aujourd'hui nous avons un cadre qui nous le permet – le Programme de l'UICN. Et même s'il reste beaucoup à faire, j'ai constaté que nous avons fait de grands progrès depuis mes débuts de Président de la CSE il y a huit ans.

David Brackett est Président de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN.



Les membres des Commissions considèrent le Congrès comme une occasion de communiquer leur permettant de présenter leurs réalisations à tous les membres de l'UICN. Le Congrès permet également de former des réseaux : c'est ce qu'ont fait ces Présidents de Commissions au Congrès d'Amman, en Jordanie.

À la recherche de la perle rare

Nominations pour les Présidents des Commissions

Connaissez-vous quelqu'un qui ait l'expérience, la passion, le temps et le dévouement nécessaires pour être Président d'une Commission de l'UICN ? Les membres des Commissions peuvent proposer un candidat au Comité des nominations du Conseil de l'UICN en envoyant une lettre de recommandation accompagnée d'un bref résumé et d'une déclaration du candidat indiquant qu'il souhaite et est en mesure d'occuper ce poste s'il est élu. Envoyez vos documents de candidature et d'appui au Conseiller de l'UICN, Dan Martin, à l'adresse nominations@iucn.org avant le 27 février dernier délai.

3 DE A(MMAN) À B(ANGKOK)

Quatre ans plus tard

Les leçons du Congrès d'Amman

Nancy MacPherson

Dans le cadre d'efforts déployés récemment par l'UICN pour se doter d'une culture d'évaluation et améliorer sa transparence vis-à-vis des membres, des partenaires et des donateurs, le Conseil de l'UICN a commandé une évaluation du Congrès mondial de la nature d'Amman en 2000. Celle-ci s'est efforcée de répondre à des questions clés concernant les objectifs du Congrès et la mesure dans laquelle ils ont été remplis, à savoir :

- Justification du Congrès – s'agit-il d'un mécanisme approprié pour conduire les affaires statutaires de l'UICN, le programme et les réseaux ? Le Congrès renforce-t-il l'UICN dans son rôle d'organisation ?
- Efficacité et effets du Congrès – les objectifs ont-ils été atteints ?
- Efficacité de la gestion du Congrès – ce qui a bien marché ; ce qui n'a pas marché dans la planification et la mise en œuvre du Congrès
- Idées d'avant-garde pour la gouvernance, le programme et les réseaux – le modèle actuel est-il adéquat ?

Les principaux résultats de l'évaluation sont résumés ci-après.

Justification du Congrès

Tous les groupes d'acteurs ont apporté un appui total au Congrès lui-même et en particulier à la constitution de réseaux dont ils ont fait l'une des raisons les plus importantes pour justifier l'organisation d'un Congrès. Les opinions étaient mitigées concernant l'utilité du Congrès en tant que mécanisme statutaire et de programmation. Pour la plupart des participants, le Congrès est un véhicule de renforcement de l'UICN en tant qu'organisation mais ils se sont montrés plus sceptiques quant au rôle du Congrès pour le positionnement de l'UICN.

Efficacité du Congrès

Le Congrès a été perçu comme efficace pour les besoins statutaires – élections, approbation du budget, etc., mais moins efficace pour la discussion du Programme, le débat sur les problèmes de conservation et le positionnement de l'UICN. Les participants et les gestionnaires n'ont pas



Union mondiale pour la nature - UICN



clairement cerné les objectifs précis du Congrès.

Efficacité de la gestion du Congrès

Globalement, les participants ont apprécié l'efficacité de l'organisation du Congrès tout en notant quelques améliorations possibles. Le personnel et les gestionnaires, quant à eux sont d'avis que le Congrès a été moins efficace qu'il aurait dû l'être et que les rôles et responsabilités n'étaient pas clairement définis.

Conséquences principales pour le Congrès de Bangkok

Résultat du rapport d'évaluation d'Amman, certains aspects des préparatifs du Congrès de Bangkok doivent être renforcés. Le Conseil et la gestion de l'UICN devront :

- préciser les objectifs du Congrès – et les priorités dans les objectifs
- consacrer des efforts et des ressources aux objectifs prioritaires
- considérer différents mécanismes et améliorations pour les objectifs de programme et de politique, les besoins statutaires et le positionnement de l'UICN
- relier plus efficacement les activités de programme régionales et mondiales de l'UICN au Congrès (avant et après)
- éclaircir les rôles et responsabilités du Conseil, du Directeur général, des gestionnaires vis-à-vis de la planification et du déroulement du Congrès
- examiner les coûts et avantages et déterminer comment réduire la perte de temps de programmation causée par le Congrès
- maximiser les avantages du Congrès pour les appels de fonds stratégiques et le positionnement.

Le rapport d'évaluation complet du Congrès d'Amman peut être consulté sur le site Web suivant : www.iucn.org/wssd/themes/eval/database/year/index.htm.

Nancy MacPherson est Chef du Programme de suivi et d'évaluation de l'UICN et a dirigé l'Équipe d'évaluation du Congrès d'Amman.

Une bonne gouvernance pour l'UICN au 21^e siècle



Lynn Holowesko

Dans la foulée du 2^e Congrès mondial de la nature d'Amman, en Jordanie, le Conseil de l'UICN a créé, en février 2001, un Groupe d'étude sur la gouvernance qu'il a chargé d'examiner les questions déjà anciennes de gouvernance de l'Union¹, de consulter les membres, donateurs et partenaires clés de l'UICN et de recommander toute réforme nécessaire de la gouvernance au Conseil et au Congrès suivant.

Depuis 2001, le Groupe d'étude, composé de 12 membres largement représentatifs du Conseil de l'UICN, a interrogé un grand nombre de membres et d'experts et porté sur le site Web de l'UICN un document de consultation destiné aux membres en français, anglais et espagnol. Les réponses à la consultation générale et à la recherche d'experts ont permis de dégager différentes questions appelant des mesures ainsi qu'un ensemble de principes et d'objectifs pour la gouvernance de l'UICN au 21^e siècle.

La vaste consultation, entreprise par le Groupe d'étude auprès des membres et partenaires de l'UICN, a révélé des préoccupations concernant la gouvernance que l'on peut classer en quatre catégories principales:

- le cycle, le thème et la structure du Congrès mondial de la nature ;
- le rôle, la taille et le fonctionnement du Conseil ;
- le rôle et la responsabilité des Commissions de l'UICN ; et
- les régions statutaires et le rôle des structures de gouvernance régionale.

Sur la base des propositions d'amélioration faites par les membres et partenaires et des délibérations ultérieures du Groupe d'étude et du Conseil, le Conseil de l'UICN a approuvé les mesures de réforme de la gouvernance suivantes pour présentation et approbation à l'Assemblée des membres de l'UICN, au 3^e Congrès mondial de la nature.

Le Congrès mondial de la nature

Un consensus a émergé de la consultation du Groupe d'étude et des résultats de l'évaluation du Congrès d'Amman, à savoir que des activités menées en parallèle, dans

le programme du Congrès, empêchent les membres de participer efficacement aux affaires statutaires de l'Union (débat sur les politiques et le programme et adoption, processus des résolutions, élections) et de bénéficier pleinement des possibilités de rencontre avec les membres et partenaires. En outre, les membres souhaitent un cycle prévisible pour les sessions du Congrès et une thématique plus recentrée.

Le Conseil de l'UICN a accepté les recommandations suivantes :

- le Congrès mondial de la nature a lieu tous les quatre ans ;
- le Congrès se compose de l'Assemblée des membres et du Forum mondial de la nature ;
- chaque Forum a un thème majeur choisi dans le Programme de l'UICN ou traite d'un nouveau problème de conservation d'intérêt mondial ;
- le processus des résolutions est simplifié pour gagner en efficacité et consommer moins de temps tout en préservant le droit des membres de faire entendre leurs problèmes au Congrès.

Le Conseil de l'UICN

Le processus de consultation a révélé différentes opinions sur l'efficacité du Conseil de l'UICN. Pour certains, le Conseil est suranné, inefficace et trop important pour une organisation moderne et il faut le remplacer par un organe plus restreint et plus efficace. Pour d'autres, le Conseil doit conserver sa taille pour refléter la diversité régionale de l'Union mais améliorer fortement son efficacité. Pour beaucoup, le Conseil manque de qualités stratégiques. En outre, il ne fournit pas les orientations dont l'Union a besoin et n'exerce pas de supervision adéquate dans des domaines politiques essentiels. L'absence de clarté en ce qui concerne le rôle « mondial » par rapport au rôle « régional » des Conseillers apparaît également comme un problème à travers tout le processus de consultation.

Pour le Conseil de l'UICN, ce fut la réforme la plus douloureuse car, en essence, il devait se réformer lui-même. Après un débat et une réflexion approfondis, il fut décidé que le Conseil conserverait la taille prévue dans les Statuts mais que des mesures de renforcement de son efficacité et de son fonctionnement seraient mises en œuvre. Parmi ces mesures, on peut citer l'adoption d'un Manuel du Conseil² décrivant clairement les rôles et responsabilités du Conseil et des Conseillers, des outils de renforcement de l'efficacité pour améliorer l'établissement des rapports, l'auto-évaluation et des critères plus clairs de nomination des Conseillers. En outre, le Conseil a convenu que son Bureau serait renforcé et se concentrerait sur les questions de routine et fiduciaires, laissant au Conseil davantage de temps pour la discussion et le débat sur les questions politiques de la conservation mondiale et pour la supervision stratégique du programme et de la politique de l'Union.

Membres du Groupe d'étude sur la gouvernance

Présidente : Lynn Holowesko, Bahamas

Ali Akbar, Pakistan

Taghi Farvar, Iran

Puri Canals, Espagne

Sônia Rigueira, Brésil

Johan Holmberg, Suède

Alistair Gammell, Royaume-Uni

David Brackett, Canada

Wren Green, Nouvelle-Zélande

Manfred Niekish, Allemagne

Objectifs de gouvernance pour l'UICN

Chef de file
Excellence et réputation scientifiques
Clarté fonctionnelle entre les composantes
Prise de décision
Représentation reflétant la diversité
Participation des membres
Soutien au bénévolat

Les Commissions de l'UICN

Le processus de consultation du Groupe d'étude a soulevé un certain nombre de questions de gouvernance relatives aux Commissions semblables à celles qui avaient été soulevées par l'étude indépendante de l'UICN et l'étude des Commissions de l'UICN³. Le rôle que jouent les Commissions au Conseil de l'UICN, l'établissement des rapports et la responsabilité vis-à-vis du Conseil et du Congrès, et la nécessité d'améliorer la synergie entre les programmes des Commissions et les programmes de l'UICN sont les principales préoccupations identifiées. Celles-ci ont été partagées avec les Présidents des Commissions.

En 2003, les Présidents des Commissions et le Directeur général ont décidé de convoquer un Groupe de travail des Commissions pour aborder de front ces préoccupations et soumettre des recommandations au Conseil de l'UICN et au Groupe d'étude. Le Groupe d'étude et le Conseil ont salué cette initiative et accepté les recommandations⁴, parmi lesquelles la reconnaissance qu'il ne peut y avoir qu'un seul Programme de l'UICN dans le cadre duquel les Commissions sont actives. Le Conseil a également approuvé une gamme de mesures conçues pour renforcer la transparence et la responsabilité des Commissions auprès du Conseil de l'UICN et du Congrès, notamment l'amélioration des rapports et des procédures d'évaluation de l'efficacité. Enfin, un document stratégique sur l'avenir des réseaux de gestion des connaissances à l'UICN doit être rédigé par le Directeur général et les Commissions, à temps pour être examiné au prochain Congrès mondial de la nature, à Bangkok.

Rôles et structures de la gouvernance régionale

Les consultations du Groupe d'étude ont révélé deux domaines de préoccupation concernant la gouvernance régionale. Premièrement, un manque de justification et de cohérence programmatique pour certaines des limites régionales statutaires de l'UICN (les exemples cités sont l'Europe de l'Ouest et de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Ouest) et deuxièmement, l'absence de définition du rôle que les structures régionales (comités régionaux) pourraient jouer en contribuant au programme et à la gouvernance de l'Union.

Le Groupe d'étude a examiné en plus grand détail certaines tentatives précédentes de résoudre le problème des limites statutaires actuelles, notamment les travaux du Groupe de révision des Statuts réuni pour le 1er Congrès mondial de la nature à Montréal, en 1996. Compte tenu des circonstances géopolitiques en évolution perpétuelle, le Groupe d'étude et le Conseil ont conclu que changer la définition juridique des limites ne serait pas une solution durable pour le moment et qu'il serait préférable de

rechercher des solutions non statutaires afin d'améliorer les relations de travail entre les régions et au sein des régions au moyen de comités et de groupes d'étude inter et intrarégionaux comme c'est actuellement le cas pour la région programmatique de la Méditerranée.

Le Conseil a accepté les recommandations du Groupe d'étude sur la nécessité de mieux définir les rôles que les comités régionaux pourraient jouer dans le Programme et la gouvernance des régions. La liste partielle des rôles comprend⁵ le mandat suivant pour les comités régionaux : engagement actif dans l'élaboration du programme régional ; conseils sur le Plan d'opération et sur la mise en œuvre des programmes régionaux ; participation aux processus de suivi et d'évaluation ; aide au recrutement et à l'engagement des membres des Commissions ; adoption de politiques régionales compatibles avec les politiques de l'UICN ; avis sur les motions émanant de la région ; identification de candidats qualifiés pour les postes de Conseillers régionaux ; collaboration aux appels de fonds conjoints et gestion de fonds pour les réunions et activités des comités régionaux.

Un mandat de réforme de la gouvernance

Dans la dernière ligne droite avant le Congrès de Bangkok, le Conseil de l'UICN et le Groupe d'étude affineront les réformes de la gouvernance décrites dans le présent article et ouvriront des discussions avec les membres de l'UICN sur la pertinence de ces réformes afin de répondre aux préoccupations des membres, donateurs et partenaires du monde entier. Les discussions des réunions et forums régionaux de membres, les dialogues avec les donateurs et partenaires contribueront à boucler le mandat et le cahier des charges confiés au Groupe d'étude à Amman, en Jordanie.

L'ensemble des réformes sera intégré dans l'ordre du jour de l'Assemblée des membres à Bangkok et communiqué aux membres avec les documents officiels du Congrès.

Votre avis, s'il vous plaît

Le Conseil de l'UICN et le Groupe d'étude sur la gouvernance souhaitent recevoir votre avis sur les réformes de la gouvernance décrites dans le présent article.

Veuillez contacter la présidente du Groupe d'étude sur la gouvernance, Lynn Holowesko à l'adresse lph@holoweskolawfirm.com ou la correspondante du Groupe d'étude auprès du Secrétariat de l'UICN, Nancy MacPherson à l'adresse nancy.macpherson@iucn.org

Membres du Comité consultatif sur la gouvernance

Parvez Hassan
Yolanda Kakabadse
Juan Mayr
Fred Neubauer
Adrian Phillips
Juan Rada
Richard Sandbrook
Lynn Holowesko

¹ Les membres, le Conseil, les donateurs et les évaluations indépendantes de l'UICN évoquent les questions de gouvernance depuis 1991.

² Avec les Statuts pour fondement juridique.

³ Étude indépendante de l'UICN, 1999. Étude des Commissions, 2000.

⁴ Les recommandations intégrales se trouvent dans le rapport du Groupe consultatif sur les Commissions.

⁵ Une liste complète des fonctions des comités régionaux se trouve dans les actes de la 59e réunion du Conseil de l'UICN.



1^{er} jour. Les séances séparées des six Commissions de l'IUCN seront organisées par les Présidents et membres de chaque Commission. Voir l'article du Président de la Commission de la sauvegarde des espèces, pages 11 et 12. Les réunions commenceront le 15 novembre.

1^{er} jour. Pour faciliter la participation au Congrès, les délégués sont invités à procéder à leur préinscription dès que possible. Visitez le site Web du Congrès : www.iucn.org/about/wcc

2^e et 4^e jours. Les séances officielles du Forum mondial de la nature aborderont quatre grands thèmes de la conservation. Voir page 19 pour la description détaillée de ces thèmes. Délai de dépôt des propositions de contribution au Forum : **15 avril 2004.**

2^e à 9^e jours. Dans le rapport d'évaluation d'Amman, la constitution de réseaux a émergé comme une des fonctions les plus importantes du Congrès. Pour en savoir plus sur toutes les possibilités, voir pages 20 et 21. Adressez vos questions générales à :

congress@iucn.org

3^e Congrès mondial de la nature de l'IUCN

17 AU 25 NOVEMBRE 2004
BANGKOK, THAÏLANDE

Programme provisoire

Forum mondial de la nature

Assemblée de travail des membres

Journée des commissions

	1 ^{er} jour 17 novembre	2 ^e jour 18 novembre	3 ^e jour 19 novembre	4 ^e jour 20 novembre	5 ^e jour 21 novembre	6 ^e jour 22 novembre	7 ^e jour 23 novembre	8 ^e jour 24 novembre	9 ^e jour 25 novembre
Début de matinée (2 h) 07h00 – 09h00		Rencontres membres/ partenaires		Rencontres membres/ partenaires	Libre pour autres réunions/ rencontres	Libre pour autres réunions/ rencontres		Libre pour autres réunions/ rencontres	Libre pour autres réunions/ rencontres
1 ^{ère} séance du matin (1,5h) 09h00 – 10h30		Inauguration préliminaire		Séance officielle	Séance de travail des membres Rapport	Séance de travail des membres Rapport/ Résolutions		Séance de travail des membres Résultats des élections/ rapport	Séance de travail des membres Résolutions/ Adoption du Programme et du budget
2 ^e séance du matin (1,5h) 10h30 – 12h00		Séance officielle							
Déjeuner (2h) 12h00 – 14h00		Rencontres membres/ partenaires	Rencontres membres/ partenaires	Rencontres membres/ partenaires	Libre pour autres réunions/ rencontres	Libre pour autres réunions/ rencontres		Libre pour autres réunions/ rencontres	Libre pour autres réunions/ rencontres
1 ^{ère} séance de l'après-midi (1,5h) 14h00 – 15h30		Séance officielle		Séance officielle	Séance de travail des membres Rapport	Séance de travail des membres Rapport/ Élections/ Résolutions		Séance de travail des membres Résolutions	Séance de travail des membres Prix et cérémonie de clôture
2 ^e séance de l'après-midi (1,5h) 15h30 – 17h00									
Début de soirée (2h) 17h00 – 19h00		Rencontres membres/ partenaires		Rencontres membres/ partenaires	Libre pour autres réunions/ rencontres	Libre pour autres réunions/ rencontres		Libre pour autres réunions/ rencontres	
Soirée (3h) 19h00 – 22h00	Cérémonie d'inauguration officielle et réception de bienvenue du pays hôte			Réunion générale des membres		Séance de travail des membres Résolutions		Séance de travail des membres Résolutions	

Journée d'excursions pour les délégués Journée de travail pour les comités du Congrès



5^e, 6^e, 8^e et 9^e jours. Pour participer à l'Assemblée de travail des membres, les organisations membres doivent être accréditées. Les quatre étapes de l'accréditation sont décrites dans l'article de la page 27. Toute autre question est à adresser à :

membership@iucn.org

6^e jour. Le délai de dépôt des nominations est le **27 février 2004**. Les nominations pour le Président, le Trésorier et les Présidents des Commissions doivent être adressées à :

nominations@iucn.org

et celles des Conseillers régionaux à :

electionofficer@iucn.org

Voyez page 25 pour d'autres informations.

6^e, 8^e et 9^e jours. Le délai de remise des motions qui seront examinées au 3^e Congrès mondial de la nature est le **20 juillet 2004**. Envoyez vos motions à :

resolutions@iucn.org

Pour en savoir plus sur les règles de soumission des motions, lisez l'article « Transformer les motions en décisions », page 28.

Nature et Société – un seul monde

Naissance du 3^e Congrès mondial
de la nature



Stephen R. Edwards, Jane Ganeau, Ursula Hiltbrunner et Corli Pretorius

Comment faire d'un Congrès mondial de la nature la réunion à laquelle la communauté mondiale de la conservation *veut* assister ? La réunion qui aura le privilège de rédiger l'agenda de la conservation pour les cinq à dix prochaines années ?

C'est une entreprise écrasante, quelle que soient les circonstances, mais plus encore dans le contexte des nombreuses réunions mondiales qui se sont succédé depuis le 2^e Congrès mondial de la nature en 2000, en particulier les assemblées prestigieuses du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD, 2002) et du V^e Congrès mondial sur les parcs (UICN, 2003).

En donnant instruction au Secrétariat de préparer le 3^e Congrès, le Directeur général Achim Steiner a été clair : « Concevoir un congrès qui sera la réunion la plus importante et la plus enrichissante pour la communauté mondiale de la conservation pour les cinq prochaines années. Qu'il soit pertinent et que nos membres s'impliquent dans tout le processus. Qu'il donne un cadre à notre programme de conservation. » Les membres du Secrétariat responsables du programme, de la logistique, de la gouvernance et de la communication ont compris, dès le début, que le message central du Congrès devait

refléter notre approche intégrée de la conservation et du développement. En concertation avec le Comité de gestion du Secrétariat et le Comité préparatoire du Congrès de Bangkok créé par le Conseil, nous avons adopté pour thème *Nature et Société – un seul monde*.

Ce thème a pour ambition de focaliser le processus de mise en place du Congrès et porte un message fondamental – notre succès dépend de la mesure dans laquelle nous parviendrons à l'équilibre entre les besoins des populations et ceux de la conservation de la nature pour garantir la survie de notre monde. Le seul que nous ayons !

Depuis le SMDD, les Objectifs de développement du millénaire des Nations Unies (voir encadré, page 19), qui visent à renforcer la sécurité et la qualité de vie de la population en éradiquant la pauvreté extrême et en améliorant l'éducation et la santé, sont à l'ordre du jour. Or, la conservation des ressources naturelles étant une condition sine qua non de la réalisation des Objectifs de développement du millénaire, nous avons décidé qu'un des aboutissements essentiels du Congrès de 2004 serait de reconnaître que « la connaissance et l'action en faveur de la conservation de la nature soutiennent le développement



Un des ateliers du Forum mondial de la nature à Bangkok sera consacré à la gestion des écosystèmes et abordera l'approche par écosystème en tant que réponse à la nécessité d'équilibrer les besoins de conservation de la nature et de productivité pour les besoins de l'homme. En photo : les hautes terres du Pérou.

« durable ». Nous voulons aussi faire savoir que l'UICN – avec ses membres, ses Commissions et son Secrétariat – est une source fiable de connaissances sur la conservation et que son pouvoir rassembleur peut catalyser un développement écologiquement responsable.

Le Conseil a demandé de séparer clairement l'Assemblée de travail réservée aux membres et le Forum mondial de la nature, ouvert au public, qui comprendrait des symposiums techniques et des ateliers destinés à diffuser notre message et à répondre aux besoins des membres. On nous a demandé de tenir compte des priorités exprimées par les délégués présents au Congrès d'Amman pour qui les principaux avantages de leur présence au Congrès sont : la possibilité de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes intérêts et d'enrichir leurs connaissances pour agir plus efficacement en faveur de la conservation. Il fallait donc aménager du temps pour les réunions des Commissions de l'UICN.

Le Congrès sera divisé en trois parties : les réunions des Commissions (voir entretien avec David Brackett, page 9), un Forum mondial de la nature et une Assemblée de travail des membres (voir programme provisoire, pages 16 et 17).

Les Objectifs de développement du millénaire

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Source : site Web du PNUD : www.undp.org/mdg/

Le Forum mondial de la nature

Compte tenu des principales préoccupations de l'heure en matière de conservation, nous avons conçu, pour le Forum mondial de la nature, un programme articulé autour de quatre grands thèmes :

- 1 Gestion des écosystèmes – construire une passerelle entre durabilité et productivité.** L'approche par écosystème est apparue comme une réponse à la quête de l'équilibre entre les besoins de la conservation de la nature et la productivité nécessaire à l'homme. L'atelier examinera les enseignements acquis, dans le monde entier, en matière de gestion des paysages terrestres et marins. On y étudiera les outils et mécanismes les mieux adaptés pour construire une passerelle entre l'utilisation durable de la diversité biologique et la productivité. Quelques exemples des sujets abordés : la science la plus moderne sur les évaluations d'écosystèmes, les liens entre propriété et gestion des ressources et les politiques de gestion des pêcheries.
- 2 Santé, pauvreté et conservation de la nature – relever le défi du bien-être humain.** La misère humaine causée par la pauvreté est inacceptable et la coopération internationale se concentre actuellement sur l'impératif d'éradiquer la pauvreté à l'échelle mondiale. Cet atelier étudiera la possibilité de gérer les ressources naturelles de manière durable et de les utiliser à bon escient pour aider les pauvres. Il examinera le concept de moyens d'existence durables et les approches connexes telles que la conservation et le développement intégrés ; comment la santé de l'homme et de l'environnement est liée à la pauvreté et à la conservation. Quelques exemples de questions qui seront examinées : évaluation du rôle des espèces sauvages dans les moyens d'existence des plus pauvres ; comment intégrer la conservation dans les stratégies de réduction de la pauvreté ; accès et partage des avantages.
- 3 Perte de diversité biologique et extinction des espèces – gérer le risque dans un monde en évolution.** Nous examinerons les relations entre le risque et les changements mondiaux, y compris la mondialisation, la sécurité et le réchauffement planétaire, sans oublier les effets des changements sur notre aptitude à enrayer la perte de diversité biologique et à garantir l'intégrité des écosystèmes. Nous étudierons l'efficacité des méthodes de suivi des changements et d'évaluation des risques pour la biodiversité et l'homme. Nous identifierons les outils et mécanismes qui nous permettront de mieux gérer nos interventions de conservation et de remédier à l'extinction des espèces. Quelques exemples des sujets qui seront abordés : comprendre la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques ; réaliser l'objectif du SMDD concernant la réduction de la perte de diversité biologique d'ici 2010 ; besoins de transfert de capacités et de technologie et biotechnologie.
- 4 Les marchés, le secteur privé et l'environnement – renforcer le droit, la politique et la responsabilité sociale des entreprises.** Les consommateurs, les investisseurs, les gouvernements et les ONG attendent de plus en plus des marchés et du secteur privé qu'ils améliorent leur comportement social et environnemental. C'est ainsi que de nouvelles définitions et normes de responsabilité sociale des entreprises, et de multiples solutions juridiques et politiques ont vu le jour. On étudiera, sous ce thème, comment les marchés peuvent être plus durables, comment les entreprises peuvent tenir compte de la biodiversité dans leurs activités, comment concevoir de nouvelles entreprises basées sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que le rôle des structures de gouvernance. Quelques sujets : marchés écologiques et commerce « équitable » ; liens entre la banque, les investissements et la biodiversité ; le rôle du secteur privé pour combler le déficit du financement de la conservation de la biodiversité ; la libéralisation du commerce et des investissements.

Quatre équipes, composées de membres des Commissions, de représentants des membres, du personnel du Secrétariat et des partenaires analyseront le cadre général de chaque thème et solliciteront des propositions de contributions au Forum. Un Comité du Programme du Forum est chargé de la sélection finale des contributions au programme officiel et aux autres rendez-vous du Congrès (voir ci-après).

À partir du 15 février 2004, des explications sur les moyens de soumettre une proposition seront portées sur le site Web. Le dernier délai de soumission des propositions est fixé au 15 avril 2004. Le choix des contributions pour le programme sera terminé le 1er juin 2004 et les auteurs seront avertis.

Des outils pour le faire

Afin de répondre à toute la gamme des besoins, différents rendez-vous sont prévus au Congrès pour les membres, les Commissions, le Secrétariat et les partenaires qui pourront explorer les quatre thèmes du programme et y contribuer:

1. **Discours liminaires.** Des dignitaires du monde de la conservation, de l'aide au développement et du secteur privé seront invités à faire part de leur vision du rôle de la conservation dans le développement durant les 10 à 15 prochaines années; à contribuer aux discussions lors de séances de portée régionale; à commenter des approches et visions pour la conservation à l'avenir.
2. **Débats et entretiens sans complaisance.** Nous aurons recours à des approches originales et intéressantes telles que des débats et des entretiens pour introduire et explorer le pour et le contre des questions clés au sein des quatre thèmes. L'UICN sera l'hôte de ces séances et en conclusion, évaluera les positions opposées, afin de souligner son rôle d'organisateur neutre.
3. **Ateliers sponsorisés.** Des ateliers, organisés par les membres et partenaires exploreront les questions en rapport avec les quatre thèmes. Différentes approches seront étudiées, des expériences seront partagées et l'on identifiera les outils, capacités et tactiques permettant de traiter les questions relatives aux thèmes de manière constructive. On abordera également les moyens d'assurer le suivi des progrès.

Parce que la conservation des ressources naturelles est une condition sine qua non de la réalisation des Objectifs de développement du millénaire, nous avons décidé qu'un des aboutissements essentiels du Congrès de 2004 serait de reconnaître que « la connaissance et l'action en matière de conservation de la nature soutiennent le développement durable. »

4. **Tables rondes : marché aux connaissances.** Le marché aux connaissances est un lieu où les membres et partenaires pourront organiser de petits groupes afin de discuter de sujets d'intérêt mutuel et de partager leur expérience. Les membres seront invités à soumettre les thèmes de discussion qu'ils souhaitent partager avec d'autres participants. La liste des thèmes, les hôtes et l'horaire seront préparés et publiés par le Secrétariat. Ces discussions d'une heure auront lieu autour de tables rondes où pourront s'asseoir 8 à 10 personnes. Du café, du thé et des boissons non alcoolisées seront fournis. Selon la demande, non moins de quatre heures par jour seront consacrées au marché aux connaissances.
5. **Ateliers de formation.** Les Commissions, les partenaires et les membres ont exprimé leur vœu d'organiser des ateliers de formation. La priorité sera accordée aux ateliers de formation portant sur les thèmes généraux du Forum mondial de la nature. Les personnes qui s'inscriront à ces ateliers recevront un certificat de participation. Quelques-uns des sujets : interprétation des données de télédétection; démarches pour obtenir des ressources financières du Fonds pour l'environnement mondial.
6. **Plates-formes de la conservation.** Des sites seront spécialement préparés pour des activités prestigieuses telles que l'annonce d'alliances, le lancement d'ouvrages et la présentation d'initiatives et de programmes régionaux.
7. **Café Internet.** Durant tout le Congrès, les délégués auront accès à l'Internet.
8. **Exposition.** Diverses possibilités seront offertes aux membres et partenaires pour qu'ils puissent présenter leurs travaux relatifs à l'un des thèmes au moins, qu'il s'agisse de zones d'exposition d'affiches ou de zones spécialement prévues pour des expositions. Les détails concernant les expositions (taille des stands, emplacement et coûts) seront postés sur le site Web du Congrès dès que possible.
9. **Zone de commerce écologique.** Au Centre de conférences, des artisans de toute la Thaïlande et certaines entreprises sélectionnées pourront vendre des « produits verts » reflétant les principes d'équité (partage d'un revenu équitable avec les acteurs locaux) et de durabilité (récolte durable de ressources naturelles).
10. **Activités culturelles.** Durant tout le Congrès, les membres et partenaires pourront parrainer des spectacles de musique, de théâtre et d'autres moyens de communication non traditionnels dans des lieux conçus à cet effet.



Au 1^{er} Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Montréal (1996), l'exposition occupait une place de choix comme ce sera le cas à Bangkok.



RICHARD HAMILTON SMITH/CORBIS

Les événements culturels, les expositions et les excursions font partie de nombreux congrès. À Bangkok, une des excursions proposées aux délégués du Congrès mondial de la nature sera la visite du marché flottant de Damnoen Saduak et du Jardin des roses.

L'Assemblée de travail des membres

L'Assemblée de travail des membres répond aux obligations statutaires, ce qui explique qu'elle soit plus structurée. Néanmoins, il s'agit du seul forum démocratique où des gouvernements et des organisations non gouvernementales peuvent participer, côte à côte, aux processus qui façonnent le programme de la conservation pour les cinq années suivantes. C'est aussi là que les membres de l'UICN exercent leurs droits fondamentaux : le Président, le Trésorier et les Conseillers régionaux seront élus; les mandats des Commissions seront approuvés et leurs Présidents seront élus ; le cadre programmatique technique sera approuvé pour la période intersessions suivante (2005-2008) ainsi que le plan financier avec les coûts de la mise en œuvre des activités programmatiques. Les motions destinées à devenir des résolutions et recommandations, soumises par les membres de l'UICN, seront examinées ; elles traitent des questions relatives à la politique mondiale, à la gouvernance et au Programme.

« Concevoir un congrès qui sera la réunion la plus importante et la plus enrichissante pour la communauté mondiale de la conservation pour les cinq prochaines années. Qu'il soit pertinent et que nos membres s'impliquent dans tout le processus. Qu'il donne un cadre à notre programme de conservation. »

– Mandat du Directeur général pour le Congrès
(voir page 18)

Enfin, diverses questions relatives à la conservation des espèces et des sites, ainsi que des activités en rapport seront examinées. Les membres régionaux trouveront des locaux pour se rencontrer, les délégués pour débattre de motions particulières en groupes de contact, les candidats pour se présenter et exposer leur avis sur différentes questions.

Un moment clé

Globalement, nous espérons que le Congrès apportera une vision à long terme pour l'Union tout en aidant les membres à prendre des décisions en connaissance de cause pour ses besoins immédiats. À la clôture du Congrès, les délégués devraient pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Sommes-nous mieux en mesure de traiter les questions relatives aux quatre thèmes du programme ?
- Quels sont les résultats auxquels nous souhaitons parvenir dans les 10 à 15 prochaines années ?
- Comment les membres de l'Union, les Commissions et le Secrétariat travailleront-ils durant la période intersessions pour atteindre ces objectifs ?

Les membres auront exercé leurs droits vis-à-vis de la gouvernance de l'Union, les dirigeants seront élus et notre mandat sera réaffirmé. Nous espérons que nos efforts collectifs garantiront la permanence d'une Union utile, responsable et efficacement gouvernée.

Stephen R. Edwards est Conseiller principal pour le Congrès mondial de la nature; Jane Ganeau est responsable du Congrès ; Ursula Hiltbrunner est chef du Service des relations avec les membres et de la gouvernance ; Corli Pretorius est chef du Service mondial de la communication.

Joindre le geste à la parole

Faire de nos résolutions une réalité



Tom Hammond

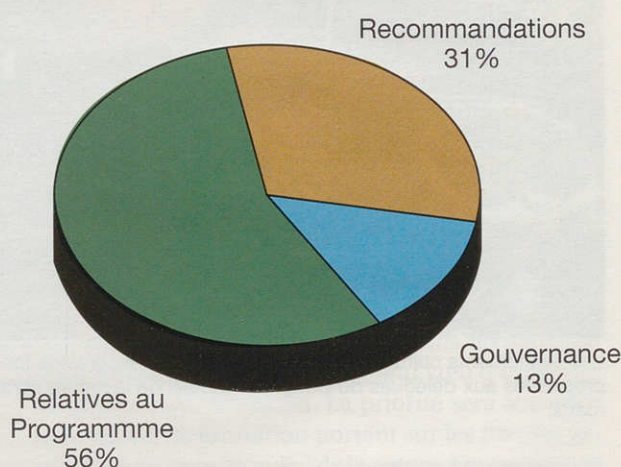
Comme on le voit dans l'article *Transformer les motions en décisions : définir le programme de la conservation* (page 28), l'adoption des résolutions et recommandations de l'IUCN est, pour les membres, le principal moyen d'agir sur la politique et l'influence de l'Union. Mais qu'arrive-t-il aux résolutions et recommandations après le Congrès ? Et en particulier, qu'est-il advenu des motions adoptées il y a quatre ans à Amman ?

Lorsque le Congrès prend fin, toutes les résolutions et recommandations sont envoyées au Secrétariat de l'IUCN. Pour chaque résolution et chaque recommandation, le Secrétariat désigne un correspondant au sein d'un programme thématique ou régional ou de l'Unité des stratégies institutionnelles, qui est chargé de faciliter l'application et/ou l'incorporation dans le Programme de l'IUCN. Cette personne fait en sorte que les liens avec d'autres sous-programmes et Commissions soient établis, comme il se doit, et soumet des rapports de situation annuels. Dans bien des cas, le correspondant est également responsable de trouver un appui auprès des auteurs de la motion d'origine.

Le Conseil de l'IUCN, et en particulier le Comité du programme et des politiques, examine chaque année les progrès de mise en œuvre de toutes les résolutions et recommandations. Les ressources étant limitées, le Comité du programme et des politiques peut aussi classer par ordre de priorité les résolutions qui sont urgentes et/ou étroitement liées au Programme.

À Amman, 68 résolutions et 30 recommandations ont été adoptées par le 2^e Congrès mondial de la nature de l'IUCN. En ce qui concerne les résolutions, adressées spécifiquement au Programme de l'IUCN et à son Secrétariat,

Proportion des motions adoptées au 2^e Congrès, par catégorie (Amman, 2000)



19 ont été intégralement appliquées et 28 autres seront appliquées avant le 3^e Congrès, en novembre 2004. Quatorze résolutions représentent des changements à long terme relatifs au Programme qui, par définition, seront poursuivis dans le cadre du prochain Programme intersessions et au-delà. Dans quelques cas, il faut encore trouver les ressources pour permettre l'application.

Pour les recommandations, adressées aux organisations et/ou portant sur des questions qui n'entrent pas dans les compétences du Programme ou du Secrétariat de l'IUCN, quatre ont été appliquées et 16 autres devraient l'être avant novembre. Les 10 restantes représentent des domaines d'activités permanents et se poursuivront vraisemblablement dans le contexte du prochain Programme intersessions, tout comme celles pour lesquelles il faut encore obtenir des ressources financières.

Un rapport détaillé, contenant les textes et des mises à jour sur l'application de toutes les résolutions et recommandations adoptées au Congrès d'Amman peut être consulté sur le site Web de l'IUCN, à l'adresse <http://www.iucn.org/about/resolutions.htm>

Tom Hammond est responsable en chef de programme pour l'Équipe de planification et d'évaluation



Les membres peuvent infléchir l'orientation du Programme et de la politique de l'IUCN en votant les résolutions et recommandations à l'occasion du Congrès.

Rapport de situation

Quelques résolutions et recommandations d'Amman



Résolution 2.7 – Mise en œuvre du Sous-programme de l'UICN pour la Méditerranée

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, grâce à un appui généreux du gouvernement de l'Espagne et de la Junte d'Andalousie a été inauguré au début de 2001. Il dispose aujourd'hui d'un personnel complet, d'un programme de travail divers sur le milieu marin, les aires protégées, les zones humides et autres questions importantes pour la région méditerranéenne.

Résolution 2.21 – Sous-programme de l'UICN pour le milieu marin

Depuis le rapatriement du Coordonnateur du Programme mondial de l'UICN pour le milieu marin au Siège, en 2001, nos travaux concernant le milieu marin ont pris une expansion rapide. Un programme de travail diversifié a été mis au point et 12 personnes ont été recrutées dont la majorité sont en poste hors Siège et travaillent à des projets et initiatives dans le monde entier. Les questions marines et le Programme mondial de l'UICN pour le milieu marin ont également été mis en vedette durant le V^e Congrès mondial sur les parcs où plus de 10 nouvelles publications ont été lancées et de nombreuses activités engagées.



Les récifs coralliens des profondeurs sont des centres de diversité biologique. Le Programme de l'UICN pour le milieu marin et ses partenaires s'efforcent de les protéger par la création d'aires protégées marines.

La mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes permettra d'empêcher l'extinction d'espèces telles que l'edelweiss *Leontopodium alpinum*.



Les marais du Parc national de Doñana en Espagne. Les zones humides sont une des facettes du programme de travail du nouveau Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN.

Résolution 2.25 – Conservation des plantes

La Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (SMCP), un cadre global destiné à orienter les activités de conservation des plantes aux niveaux mondial, régional et national, a été adoptée par les Parties à la CDB, à La Haye, en avril 2002. Dans sa Résolution 2.25, l'UICN demandait de tenir compte de cette Stratégie et a constaté, avec grande satisfaction, que cela a été fait. Mais le plus dur reste à faire car la Stratégie comprend 16 objectifs spécifiques à atteindre avant 2010. L'UICN s'est engagée à aider les Parties à remplir ces objectifs très ambitieux mais essentiels. L'UICN s'intéresse notamment à l'objectif 2, entreprendre

une évaluation de l'état de conservation de toutes les espèces végétales connues, aux niveaux national, régional et international et à l'objectif 5, assurer la protection de 50% des zones les plus importantes en matière de diversité végétale. Nous travaillons aussi à d'autres objectifs intersectoriels qui comprennent le renforcement des capacités, la formation et la constitution de réseaux.



Alligator de Chine *Alligator sinensis*.

Résolution 2.62 – La conservation de l'alligator de Chine (*Alligator sinensis*)

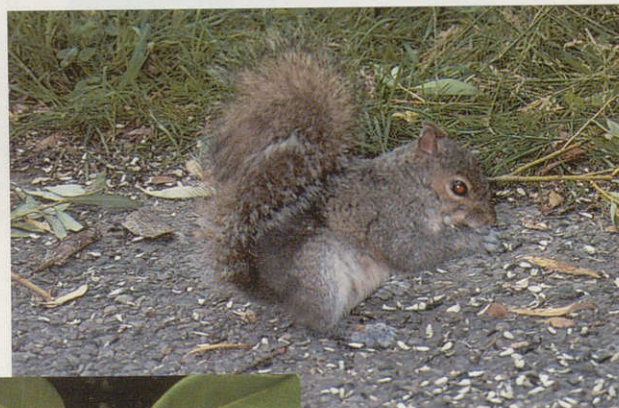
L'alligator de Chine est le crocodilien le plus gravement menacé d'extinction. Des milliers d'alligators sont élevés en captivité mais il en reste moins de 150 dans la nature. Depuis l'adoption de la Résolution 2.62, le gouvernement de la République populaire de Chine et le Groupe de spécialistes des crocodiliens (GSC) de la Commission UICN de la sauvegarde des espèces ont lancé des efforts conjoints afin de reconstituer les effectifs de l'alligator et d'établir des populations dans de nouveaux sanctuaires protégés. Un Fonds pour l'alligator chinois a également été créé dans le cadre du GSC afin de recueillir des contributions financières pour des activités de conservation urgentes. Les efforts conjoints des gouvernements des provinces, du gouvernement national, des organisations internationales de conservation et du public en général ont considérablement ralenti la tendance à l'extinction de cette espèce unique.



Beaucoup d'espèces, familières pour certains, telle cette goyave *Psidium cattleianum* (à gauche), native du Brésil, posent des problèmes lorsqu'on les introduit ailleurs dans le monde. De même, l'écureuil gris d'Amérique du Nord *Sciurus carolinensis* (ci-dessus) élimine peu à peu l'écureuil roux natif d'Europe.

Résolution 2.67 – Espèces exotiques envahissantes

L'UICN a toujours considéré le problème des espèces exotiques envahissantes comme l'une des causes principales de la dégradation des écosystèmes et de la perte de diversité biologique. Le Groupe de spécialistes des espèces envahissantes (GSEE) de la Commission de la sauvegarde des espèces continue de sensibiliser et de diffuser l'information sur les méthodes permettant d'éviter ou d'atténuer les effets dévastateurs des espèces exotiques envahissantes. L'UICN et le Groupe ont joué un rôle clé dans la mise en place du Programme mondial sur les espèces envahissantes (GISP). Avec le GISP, l'UICN a réussi à placer à l'ordre du jour mondial les questions relatives aux espèces exotiques envahissantes et en particulier aux coûts de leurs impacts sur le commerce international. L'UICN continue de travailler à cette question et à soutenir les activités du Groupe et du GISP. En outre, elle s'efforce de trouver les ressources nécessaires pour engager un correspondant pour les espèces exotiques envahissantes au Siège.



Recommandation 2.82 – Protection et conservation de la diversité biologique dans les aires protégées contre les effets dommageables des activités de prospection et d'exploitation minières

Cette recommandation appelle les États membres de l'UICN à interdire, par la loi, l'exploration et l'exploitation minières dans les aires protégées entrant dans les Catégories de gestion I à IV de l'UICN. Bien qu'il s'agisse d'une initiative permanente, un résultat important du Ve Congrès mondial sur les parcs est que les membres de l'International Council on Mining and Metals (ICMM) ont décidé de ne plus exploiter les biens du patrimoine mondial et ont reconnu le système de catégories de gestion des aires protégées de l'UICN comme un cadre mondial important pour les aires protégées.



Les incidences de cette mine abandonnée sur le paysage environnant dans la province de l'Alentejo, au Portugal, démontrent l'importance de l'appel à l'action lancé dans la Recommandation 2.82.

4 À VOUS DE JOUER

Il reste 10 mois!

Les préparatifs du Congrès



Fiona Hanson et Ursula Hiltbrunner

Les **invitations** au Congrès de Bangkok seront envoyées avec un projet de programme et d'ordre du jour provisoires afin d'aider les membres à préparer leur participation. Des lettres d'invitation seront également expédiées aux membres des Commissions de l'UICN, aux donateurs, aux organisations partenaires et autres invités spéciaux. Nous incitons vivement les membres, dès réception des invitations, à réfléchir à la composition de leurs délégations et à faire parvenir leurs lettres de créance au Directeur général selon les instructions contenues dans le formulaire d'inscription en ligne, posté sur le site Web du Congrès.

Une **brochure d'inscription** décrivant les dispositions logistiques pour le voyage et le logement, ainsi que les excursions et le pays hôte fera partie de la documentation d'invitation et les invités sont priés de prévoir leur voyage, de remplir le formulaire d'inscription en ligne et de choisir leur hôtel sans délai.

Nominations pour les élections au Congrès mondial de la nature

Le processus de nomination a deux volets. Le **Président**, le **Trésorier** et les **Présidents des Commissions** sont élus par le Congrès mondial de la nature parmi les candidats présentés par le Conseil.

Nombre de nominations requises pour les Conseillers régionaux

Afrique	5
Méso-Amérique et Amérique du Sud	5
Amérique du Nord/Caraïbes	5
Asie du Sud et de l'Est	5
Asie de l'Ouest	4
Océanie	3
Europe de l'Est, Asie du Nord/centrale	4
Europe de l'Ouest	5



Le Bureau d'inscription de la 19^e et dernière Assemblée générale, à Buenos Aires, en 1994. La réunion suivante des membres de l'UICN fut le 1^{er} Congrès mondial de la nature.

Les membres sont invités à soumettre leurs propositions au Comité des nominations du Conseil. Le Directeur général a envoyé à tous les membres une notification préliminaire sur le processus des élections et a fourni des cahiers des charges précis pour chacun de ces postes. Les membres des Commissions ont également été priés de faire des propositions de candidatures à la présidence de leurs Commissions respectives. Le délai de soumission des propositions a été fixé au **27 février 2004** au plus tard par le Conseil et sera strictement respecté.

Le Conseil, à sa réunion du 29 au 31 mars 2004, choisira avec l'aide du Comité des nominations, les candidatures qui seront retenues en vue des élections.

Les **Conseillers régionaux** seront élus par le Congrès mondial de la nature sur la base des candidatures proposées par les membres de l'UICN. Le cahier des charges des Conseillers régionaux et un formulaire de candidature ont déjà été envoyés aux membres. Les nominations de candidats d'une région doivent être proposées par cinq membres de la région ayant le droit de vote ou par 10% des membres ayant le droit de vote (le chiffre le plus bas étant retenu) et les candidats doivent être originaires de plus d'un État.

Le Conseil a nommé M. Antonio Machado au poste de responsable des élections (electionofficer@iucn.org) pour le Congrès mondial de la nature. Il recevra et vérifiera les

nominations puis préparera un rapport pour le Congrès contenant la liste des candidats avec leur biographie. Le rapport du responsable des élections figure dans la documentation du Congrès distribuée cinq mois avant la session. Au Congrès, le responsable des élections supervise le décompte des voix et annonce les résultats.

Tous les membres sont priés de participer à ce volet essentiel de la gouvernance de l'Union et de faire connaître leurs candidats.

Présentation des projets de résolutions et recommandations

Un appel à soumission de projets de résolutions et recommandations sera inclus dans les invitations envoyées aux organisations membres avec les lignes directrices sur la soumission des projets de textes. Les membres sont priés de préparer des projets de résolutions et recommandations dès que possible pour faciliter les travaux du Groupe de travail sur les résolutions et du Secrétariat. Les « motions », telles qu'on les appelle, seront communiquées aux membres en septembre 2004.

Documentation du Congrès

Le projet d'ordre du jour et de documentation rédigé par le Conseil ou le Secrétariat et portant sur des questions qui nécessitent l'approbation du Congrès sera communiqué aux membres dans les langues officielles vers la mi-juin. Les membres sont priés d'étudier les documents, en particulier le nouveau Programme et les mandats des Commissions et, s'ils le souhaitent, de soumettre des motions d'amendement à ces documents avant le délai de juillet.

Fiona Hanson est responsable des affaires du Conseil et Ursula Hiltbrunner est chef du Service des relations avec les membres et de la gouvernance.

Avez-vous besoin d'autres informations ?

Si vous vous posez encore des questions sur le Congrès, utilisez les adresses de courriel suivantes pour trouver les réponses.

Questions générales : congress@iucn.org

Nominations du Président, du Trésorier et des Présidents de Commissions :
nominations@iucn.org

Nominations des Conseillers régionaux :
electionofficer@iucn.org

Pouvoirs/membres : membership@iucn.org

Motions : resolutions@iucn.org

Appui financier : hans.friederich@iucn.org

Consultez fréquemment le site Web pour des mises à jour sur le Congrès :

www.iucn.org/about/wcc

Carnet du Congrès de Bangkok

Dates importantes et délais

Juin 2003

Le Conseil nomme M. Antonio Machado responsable des élections.

Octobre 2003

Le Directeur général envoie à tous les membres une notification préliminaire sur le processus des élections.

Novembre 2003

Le Directeur général fournit le cahier des charges précis du Président, du Trésorier, des Présidents de Commissions et des Conseillers régionaux à tous les membres.

Février 2004

Le Directeur général enverra les invitations à tous les membres de l'UICN, avec une brochure d'inscription contenant des précisions sur toutes les dispositions logistiques. Un appel à présenter des projets de résolutions et de recommandations ainsi que des lignes directrices sur la marche à suivre seront joints aux invitations.

Les membres enverront leurs lettres de créance (pouvoirs) au Directeur général par télécopie ou courrier.

La date limite de remise des propositions concernant le Président, le Trésorier, les Présidents de Commissions et les Conseillers régionaux est fixée au 27 février 2004. Les membres doivent soumettre leurs propositions au Comité des nominations du Conseil présidé par le Vice-président de l'UICN, M. Dan Martin, par courrier ou par télécopieur (+41 22 999 0002) au Siège de l'UICN, Rue Mauverney 28, 1196 Gland, Suisse ou à l'adresse de courriel : nominations@iucn.org. Les nominations pour les Conseillers régionaux doivent être envoyées au responsable des élections à l'adresse : electionofficer@iucn.org.

Mars 2004

Le Conseil, à sa 60^e réunion (29 au 31 mars 2004), sur recommandation du Comité des nominations, choisira les candidats aux postes de Président, Trésorier et Présidents des Commissions.

Juin 2004

La documentation du Congrès sera envoyée aux membres de l'UICN.

Juillet 2004

Le délai de réception des motions est fixé au 20 juillet 2004.

Septembre 2004

Les motions approuvées seront envoyées aux membres avant le 21 septembre.

17 au 25 novembre 2004

3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN

Votre participation au Congrès

Êtes-vous en règle?



Ursula Hiltbrunner, Regula Haller et Hastings Chikoko

La participation à l'Assemblée de travail des membres du Congrès mondial de la nature est parmi les principaux devoirs et privilèges des membres de l'UICN. Les membres en règle ont la possibilité d'intervenir, de voter les questions de gouvernance et les résolutions et d'élire les membres du Conseil, y compris le Président de l'UICN pour les trois à quatre prochaines années.

Afin de pouvoir exercer les droits de parole et de vote de votre organisation au Congrès, soyez sûr d'avoir rempli les formalités d'accréditation indispensables.

Qu'est-ce que l'accréditation ?

Le but de l'accréditation est de garantir que seules les délégations membres « en règle » parlent et participent au vote et aux élections, dans le cadre du Congrès.

Selon les Statuts de l'UICN, les membres de l'Union ayant le droit de vote sont les États membres (États et organismes gouvernementaux) et les ONG membres (organisations non gouvernementales, nationales et internationales) en règle. Pour être en règle à Bangkok, les membres doivent s'être acquittés de leur cotisation jusqu'à et y compris 2003. Le processus d'accréditation valide le statut de votre organisation et confirme qu'elle est en règle.

Les quatre étapes de l'accréditation

L'accréditation de votre organisation pour le Congrès comprend quatre étapes simples.

- 1. Vérifiez que vos cotisations sont payées jusqu'à et y compris 2003.** Pour des informations, consultez www.iucn.org/members/dues.pdf. Si vous avez d'autres questions ou préoccupations, n'hésitez pas à contacter Regula Haller, administratrice du Service des membres, Service des relations avec les membres et de la gouvernance, tél. : ++4122 999 02 25 ou courriel : regula.haller@iucn.org.
- 2. Remplissez la section « Accréditation » du formulaire d'inscription.** Le formulaire d'inscription sera porté sur le site Web du Congrès dès avril 2004. Les membres doivent fournir des détails sur leur organisation ou institution, leur numéro de membre de l'UICN, le nom et le poste occupé par le chef de délégation, ainsi que les noms des autres délégués, le cas échéant.
- 3. Envoyez vos lettres de créance officielles (pouvoirs), par télécopie ou courriel au Directeur général de l'UICN avant l'ouverture du Congrès.** Un texte modèle sera fourni dans la section « Accréditation » du site Web du Congrès, dès avril 2004. Les lettres de créance doivent porter le nom de l'organisation et le numéro de membre, le nom complet et le poste du chef de délégation, ainsi que les noms des autres délégués, le cas échéant. Les lettres de créance doivent être signées par un responsable de l'organisation membre ayant l'autorité nécessaire pour nommer les délégués.

- 4. Présentez une copie des lettres de créance de votre organisation ou institution au Bureau d'inscription du Congrès.** Cette copie est requise pour retirer les cartes d'intervention et de vote des délégués.

Nomination des délégués

Les organisations et institutions membres de l'UICN peuvent nommer un maximum de trois délégués au Congrès mondial de la nature. Pour être représenté par plus de trois personnes, il faut obtenir l'approbation écrite préalable du Directeur général.

Les délégués au Congrès mondial de la nature doivent être nommés par un responsable dûment autorisé de l'organisation membre.

Si une organisation membre est représentée par un seul délégué, cette personne est automatiquement chef de délégation. S'il y a plus d'un délégué, un chef de délégation doit être nommé.

Si la composition d'une délégation change après la nomination des délégués, l'organisation membre doit soumettre de nouvelles lettres de créance qui doivent être présentées au Congrès par les nouveaux délégués. Ce sont les lettres de créance les plus récentes d'une organisation membres qui seront validées.

Un chef de délégation qui est dans l'impossibilité d'assister à une séance plénière du Congrès peut être remplacé par un autre délégué autorisé par le chef de délégation.

Participer au vote et aux élections sans être présent au Congrès

Si une organisation ne peut pas assister au Congrès mondial de la nature, elle peut donner le pouvoir à une autre organisation membre, par **procuration écrite**, de parler et de voter en son nom. Si une organisation souhaite donner une **procuration de vote** à une autre organisation membre, les deux organisations doivent présenter des lettres de créance selon les modalités décrites ci-dessus.

Ursula Hiltbrunner est chef du Service des relations avec les membres et de la gouvernance ; Regula Haller est administratrice pour les membres et Hastings Chikoko est responsable du recrutement des membres dans le même service.

Nombre de voix

- 3 voix** pour chaque État membre (une voix est accordée aux organismes gouvernementaux de cet État qui l'utilisent collectivement)
- 1 voix** pour les organismes gouvernementaux d'un État qui n'est pas lui-même membre (la voix est utilisée collectivement par les organismes gouvernementaux)
- 1 voix** pour chaque ONG nationale membre
- 2 voix** pour chaque ONG internationale membre

Transformer les motions en décisions

Définir le programme de la conservation



Stephen R. Edwards

La gouvernance de l'UICN prend racine dans les décisions des membres de l'Union au cours des Assemblées de travail. La procédure conduisant à ces décisions dépend de la rédaction, de la soumission et de l'adoption de motions qui deviennent des résolutions, des recommandations et des amendements au Programme de l'UICN.

De l'Assemblée générale fondatrice, en 1948, à Fontainebleau, en France, au 2^e Congrès mondial de la nature en 2000, à Amman, Jordanie, 766 résolutions et recommandations ont été adoptées par nos membres. L'Assemblée fondatrice a adopté une résolution qui demandait à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) de promouvoir la protection de la nature tandis qu'au Congrès d'Amman, en 2000, 98 résolutions et recommandations ont été adoptées sur la politique, le Programme, la gouvernance et une diversité de questions de conservation d'intérêt mondial. La figure 1 illustre la tendance du nombre de résolutions et recommandations adoptées par les Assemblées de travail de l'UICN, de 1948 à 2000.

Les résolutions qui ont fait date

Avec le temps, les motions de l'UICN ont eu une influence importante sur l'évolution de l'organisation et ont été des jalons pour l'évolution et la croissance de la communauté de la conservation. Dès 1950, date de la deuxième Assemblée, nos membres, en adoptant la Résolution 22, ont fixé les valeurs fondamentales qui ont guidé l'évolution et l'action de l'Union à ce jour. La Résolution énonce : « ... l'efficacité de la conservation et de la protection dépendent de l'effort coordonné des individus, groupements et administrations, que ceux-ci soient privés ou publics, urbains ou ruraux, agricoles ou industriels. » Et décide donc qu'une

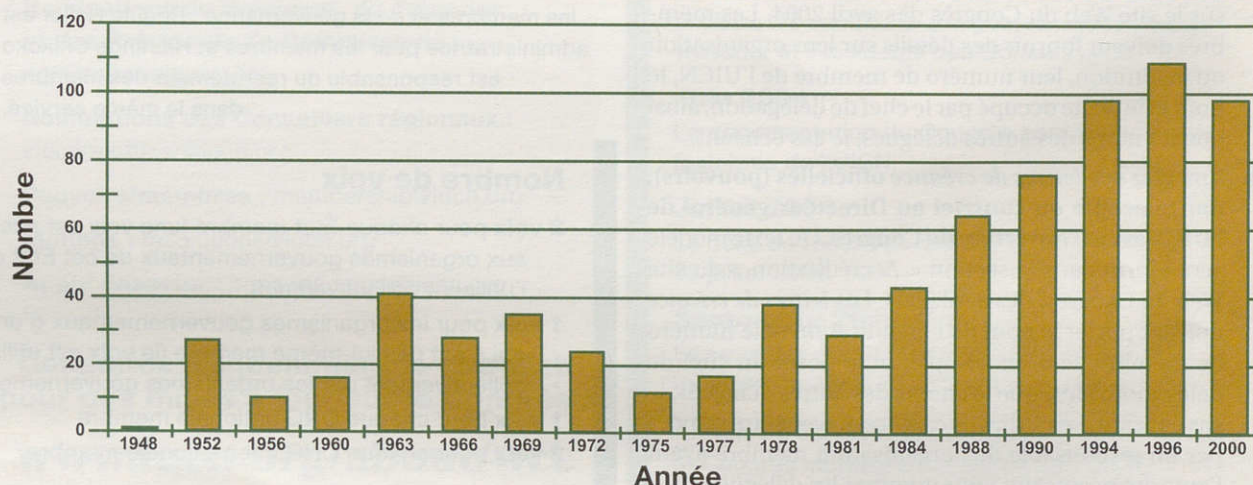
coopération plus étroite est nécessaire et « ... désire que s'établisse dans la compréhension des problèmes de protection et de conservation une coopération plus étroite entre membres d'une même communauté ou région naturelle, entre groupements que des conflits seraient susceptibles de diviser, entre intérêts publics et privés ; elle désire aussi affirmer que cette coopération constitue le moyen le plus puissant et le plus efficace pour assurer la conservation et l'utilisation des ressources nécessaires aux besoins actuels et futurs de l'Humanité. »

En 1952 (Résolution 5), les membres de l'UICN demandaient l'établissement d'aires protégées en tant que stratégie fondamentale pour réaliser les objectifs de la conservation. En 1958, les membres de l'UICN ont adopté une résolution qui demandait à l'ONU de préparer la première liste mondiale des aires protégées ; en 1969, la Liste des Nations Unies des aires protégées mise à jour fut approuvée avec une demande de définition normalisée pour « Parc national »

Depuis 1952, plus de 145 motions ont été adoptées afin de décider ou de recommander des actions pour protéger ou conserver des espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de l'Arctique aux tropiques, à travers chaque biome et chaque continent.

Plusieurs motions ont conduit à la mise en place d'accords internationaux pour renforcer la conservation des espèces. En 1963, les membres ont adopté la Résolution 5 qui demandait la rédaction d'une convention internationale dans le but d'établir des règlements pour l'exportation, le transit et l'importation d'espèces rares ou menacées de la faune et de la flore sauvages – prélude à la naissance de la Convention sur le commerce internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées

Résolutions adoptées par l'UICN, 1948-2000



d'extinction (CITES), en 1973. Dans plusieurs motions, à partir de 1972 (Résolution 3), l'Assemblée de l'UICN a appelé les membres à ratifier et soutenir la Convention de Ramsar sur les zones humides. La Résolution 15 (1972) intitulée *Protection des espèces à aire de distribution étendue* a conduit à l'adoption de la Convention sur les espèces migratrices en 1983 et, en novembre de la même année, de l'Accord sur la protection des ours blancs par les nations de l'Arctique. En 1990, les membres ont exprimé leur appui à l'établissement de la Convention sur la diversité biologique (18.28) et de la Convention sur les changements climatiques (18.22), qui furent adoptées au Sommet de la Terre de Rio, deux ans plus tard.

Depuis 1994, les membres appellent les traités sur le commerce, tels que le GATT, à tenir compte de l'environnement.

En ce qui concerne les grandes questions de la conservation, 18 motions ont été adoptées concernant les barrages, la première en 1952 qui demandait de prendre garde à la menace que les barrages exercent sur les aires protégées. L'exploitation minière et les industries extractives sont ciblées dans 21 résolutions et recommandations qui ont été adoptées depuis 1978. Les premières motions étaient principalement consacrées à l'exploitation des océans tandis que celles qui ont été adoptées par des assemblées plus récentes s'intéressent à l'exploitation minière dans les aires protégées.

Modifications du processus des résolutions

Le traitement des résolutions a évolué. En 1950, 1954 et 1958, des réunions techniques avaient été organisées dans le cadre desquelles les motions étaient préparées pour être examinées par les assemblées générales des membres de 1952, 1956 et 1960, respectivement. L'alternance entre les réunions techniques et les assemblées générales a cessé après 1960.

Encadré 1. Catégories de motions à examiner au 3^e Congrès

1. **Motions adressées à l'UICN**, qui deviennent des *résolutions* lorsqu'elles sont adoptées (selon les Statuts de l'UICN). Elles comprennent :
 - a. **les motions sur la gouvernance** qui traitent de la structure et de la gouvernance de l'Union, par exemple l'établissement d'une nouvelle commission, l'adoption d'une langue officielle ; et
 - b. **les motions sur la politique** qui énoncent expressément la position de l'UICN sur un thème de conservation, par exemple l'utilisation durable ou la parité.
2. **Motions sur le Programme de l'UICN**, qui deviennent des *amendements* au Programme lorsqu'elles sont adoptées. Elles demandent des changements dans le programme intersessions, par exemple l'ajout ou le retrait d'un domaine thématique ou géographique.
3. **Motions pour des tiers**, qui deviennent des *recommandations* lorsqu'elles sont adoptées (selon les Statuts de l'UICN) et appellent des parties extérieures à agir. Cette catégorie comprend :
 - a. **les motions relatives à la politique**, par exemple la communication des politiques ou des normes de l'UICN aux Parties à une Convention ou à un secteur particulier ; et
 - b. **les motions relatives à des espèces, des sites ou des activités**, par exemple des appels à sauver une espèce particulière, à établir une nouvelle aire protégée ou à faire une contribution technique à une réunion particulière.



Ours blancs *Ursus maritimus*. La Résolution 15 de l'UICN, adoptée à Banff, Canada, en 1972, a conduit les pays de l'Arctique à adopter, en 1983, un accord sur la protection des ours blancs.

À mesure que la gouvernance de l'Union se structurait, le processus des résolutions a pris de l'importance. Par exemple, entre 1948 et 1981, 23 résolutions en moyenne seulement ont été adoptées par les réunions de travail des membres tandis qu'entre 1984 et 2000, 81 résolutions en moyenne ont été adoptées à chaque réunion. Pourquoi cette augmentation soudaine ? Il est certes probable qu'on puisse l'attribuer à de nombreux facteurs, mais la publication de la *Stratégie mondiale de la conservation*, en 1980, a probablement joué un rôle parce que, pour la première fois, la conservation était traitée dans le contexte du développement économique qui attirait un public plus vaste. L'autre facteur qui pourrait avoir contribué est que le nombre de délégués assistant aux réunions de travail des membres de l'UICN a fortement augmenté depuis deux décennies. L'Assemblée générale de 1988 à San José, Costa Rica, fut la première à accueillir plus de 1000 délégués. Le 1^{er} Congrès mondial de la nature à Montréal, Canada, en 1996, a attiré plus de 3500 délégués ; 2000 ont assisté au Congrès d'Amman, en Jordanie. Il est, par ailleurs, plus que probable que ces augmentations sont également liées à l'augmentation du nombre de membres de l'UICN à mesure que celle-ci devient plus intéressante pour un éventail d'acteurs plus large.

Enfin, de nombreux membres – en particulier les ONG – considèrent maintenant le processus des résolutions comme un avantage important pour leurs membres, car il leur donne la possibilité d'obtenir l'approbation de la communauté mondiale de la conservation pour des questions qui leur tiennent à cœur.

« Une des raisons importantes d'organiser un Congrès est que les membres peuvent ainsi contribuer à la gouvernance de l'Union mais c'est un processus confus et complexe. Il faut assister à trois Congrès au moins pour le comprendre. »

– Un délégué au Congrès d'Amman

Encadré 2. Obligations statutaires régissant le processus des résolutions au 3^e Congrès

1. Tout membre ayant le droit de vote peut proposer une motion avec le coparrainage de deux autres membres au moins, ayant également le droit de vote.
2. Les motions doivent porter sur un sujet qui n'est pas traité dans les résolutions et recommandations adoptées lors de Congrès ou d'Assemblées générales précédents ou sur un thème qui a déjà fait l'objet d'une résolution ou recommandation lorsque celle-ci n'est pas encore efficacement appliquée. Les anciennes motions se trouvent sur le site Web de l'UICN (<http://www.iucn.org/about/resolutions.htm>)
3. Les motions doivent être soumises au Directeur général par courrier postal, télécopie ou courriel.
4. Le délai de soumission des motions est fixé au **20 juillet 2004**.

Les motions approuvées par le GTR seront traduites dans les langues officielles de l'UICN et communiquées aux membres avant le **21 septembre 2004** (60 jours avant l'inauguration du Congrès).

Les résolutions en 2004

Tandis que nous préparons le 3^e Congrès mondial de la nature de l'UICN, le Groupe de travail sur les résolutions (GTR), nommé par le Conseil, a déjà pris plusieurs mesures pour garantir les droits des membres tout en s'efforçant de rendre le processus des résolutions plus efficace. Trois grandes catégories de motions ont été approuvées pour examen au Congrès (voir encadré 1). Les obligations statutaires liées à la présentation des motions pour examen au Congrès sont présentées dans l'encadré 2.

Le GTR interprétera les Statuts avec prudence en ce

qui concerne les obligations liées à la présentation de nouvelles motions, mais il offre également plusieurs outils, sur le site Web du Congrès, afin d'aider les membres. Ces derniers comprennent un *Guide de la préparation des motions*, une liste des résolutions et recom-

mandations déjà adoptées et des informations de base sur toutes les motions soumises pour examen en 2004. (On peut les consulter sur notre site Web à l'adresse www.iucn.org/about/resolutions.htm). Cette année, les comités régionaux et nationaux de l'UICN seront invités à examiner les projets de motions avant que ceux-ci ne soient soumis au Secrétariat. Les efforts redoubleront pour promouvoir la consultation entre les membres, en particulier entre régions, sur des sujets d'intérêt commun, avant la soumission des motions. Nous encouragerons le recours à des « mémos explicatifs » contenant des informations générales sur le thème de la motion. Ces mémos explicatifs seront distribués avec la motion mais ne seront pas soumis au débat ni au vote comme prévu dans les Statuts.

Toutes les motions seront vérifiées du point de vue technique pour veiller à leur exactitude et à ce que le sujet n'ait pas déjà été traité dans des résolutions ou recommandations adoptées précédemment. Dans le cas où un projet de motion relatif au Programme serait déjà traité ou pourrait être traité dans le Programme, le GTR demandera aux auteurs de retirer la motion.

Les motions sur la politique, le Programme et la gouvernance recevront la plus haute priorité pour l'organisation des séances de groupes de contact afin de s'assurer que les besoins de gouvernance fondamentaux de l'Union soient traités.

L'équipe chargée des résolutions, au Secrétariat, aidera les auteurs à présenter les motions, y compris à les rédiger, à vérifier les références techniques et, au besoin, à faciliter des consultations interrégionales. N'hésitez pas à vous mettre en contact avec le Secrétariat de l'UICN (resolutions@iucn.org). Pour faciliter la communication, nous indiquerons sur le site Web l'information sur le sujet couvert et les auteurs des motions reçues dès que les critères de soumission auront été vérifiés. Enfin, si nous recevons plusieurs projets de motions sur le même sujet, le GTR encouragera et aidera les auteurs à préparer une motion conjointe.

Stephen R. Edwards est Conseiller principal pour le Congrès mondial de la nature.

Accompagnez-nous!

Nous invitons tous les membres à Bangkok



Alistair Gammell

Le Congrès de Bangkok rassemblera les membres et acteurs de l'UICN qui seront conviés à élaborer et adopter des solutions pour relever les défis qui se posent à l'environnement et au développement de la planète. Pour nous, les membres de l'UICN, le Congrès est une plate-forme internationale importante où nous pouvons échanger connaissances et expériences pratiques, dialoguer sur les politiques et la gouvernance relatives à l'environnement et au développement durable. Ensemble, à Bangkok, nous modèlerons notre vision du monde et le rôle que jouera l'UICN en vue de la réaliser.

Compte tenu de notre diversité, je suis sûr que nous ne serons pas toujours immédiatement d'accord sur tout! Mais je sais aussi que nous partageons les buts de l'UICN et que, par le dialogue, nous pourrions ouvrir notre esprit, enrichir notre expérience et faire entendre une voix globale et collective en faveur d'un avenir solide pour la conservation et l'utilisation durable dans un monde en évolution. Notre voix collective s'est déjà fait entendre dans l'arène décisionnelle aux niveaux international, régional, national et local. Face aux nombreux enjeux, cela n'a jamais été plus utile. Le Congrès est un moyen important de faire entendre un message fort et clair aux dirigeants de ce monde. Avec la force des membres et la compétence des Commissions, nous sommes certains que l'Union est tout à fait en mesure de le faire.

L'UICN – Union mondiale pour la nature aura 56 ans en 2004 et a prospéré au fil des ans grâce à l'engagement et au

dévouement de ses membres. En décembre 2003, l'UICN a accueilli son 1000e membre. L'influence et la force de l'Union, qui ne cessent de s'étendre, proviennent de la diversité et de la compétence de ses membres ainsi que de leur capacité d'agir collectivement.

Être membre de l'UICN est une chose mais jouer un rôle actif dans les activités de l'Union et tirer le meilleur parti de

notre appartenance en est une autre. Pour les membres de l'UICN, le Congrès mondial de la nature est l'occasion la plus importante d'exercer leur droit de contribuer aux futurs travaux de l'Union. Vous façonnerez, puis vous adopterez le Programme de l'UICN ; vous contribuerez à la gouvernance de l'Union en nommant des candidats et en votant aux séances du Congrès, en adoptant des résolutions et recommandations consacrées à des questions prioritaires pour la conservation. Mais en même temps, chacun d'entre nous a quelque chose à apprendre des autres; de ceux qui, très nombreux, assisteront au Congrès.

En tant qu'Union, nous suivons notre conviction que la conservation et le développement ne peuvent être traités l'un sans l'autre. Cela, il ne faut pas le permettre. Participez. Je vous demande avec insistance d'être présents au Congrès pour jouer votre rôle dans les discussions et infléchir le cours de notre Union et de la conservation mondiale.

Alistair Gammell est Président du Comité des membres du Conseil de l'UICN et Directeur des affaires internationales de la Royal Society for the Protection of Birds.

« Comme il s'agit d'une organisation de membres, il est capital que les membres se rencontrent régulièrement. »

– Un délégué au Congrès d'Amman



Les délégations présentes au Congrès peuvent faire entendre leur opinion sur les problèmes de conservation.

Tout sur l'UICN

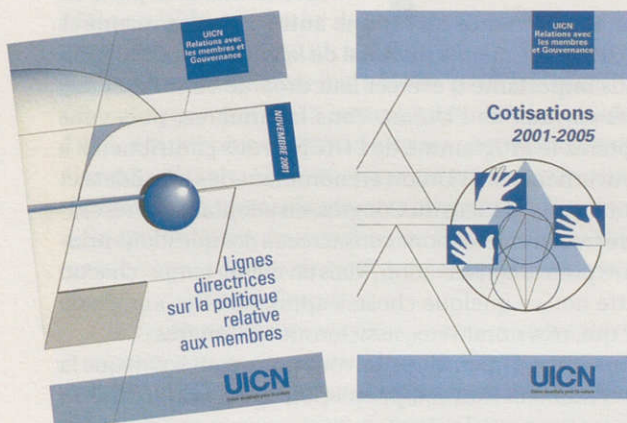
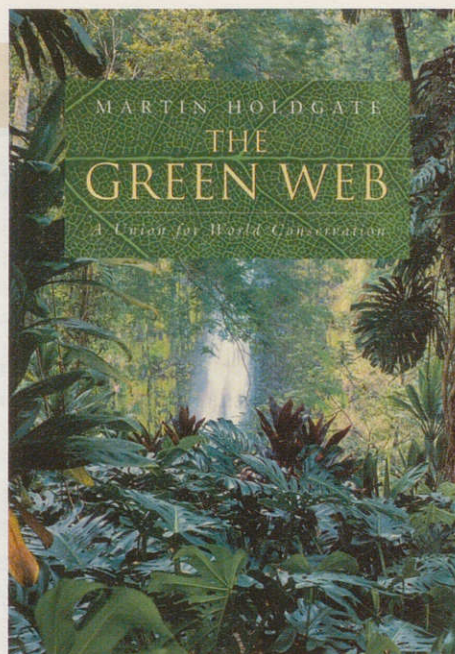
The Green Web: A Union for World Conservation

Martin Holdgate

Depuis plus de 50 ans, elle est une « toile verte », tissée entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les spécialistes les plus éminents de la conservation au niveau mondial, fournissant un forum unique où ils peuvent se rencontrer et débattre. Elle a préparé des stratégies mondiales et donné naissance à certaines des lois sur l'environnement les plus importantes. Elle est l'autorité mondiale sur les espèces menacées, les parcs nationaux et les aires protégées. Son influence est énorme.

Cet ouvrage retrace l'histoire de l'UICN et replace la « toile verte » dans son contexte, examinant comment elle a influencé tout le mouvement mondial de l'environnement en un demi-siècle que l'on peut certainement appeler « l'âge de l'environnement ».

Publié par Earthscan Publications. ISBN 1-85383-595-1, 1999. 239 x 165mm, xi + 308 p. £ 17,50, USD 26,25. Bon de commande No B487



Pour nos membres

L'UICN produit différentes publications pour ses membres, notamment:

- *L'UICN AUJOURD'HUI*, un bulletin bimensuel pour les membres de l'UICN.
www.iucn.org/members/today.htm
- *Planète Conservation*, publié trois fois par an et présentant des articles émanant de notre immense réseau de scientifiques et d'experts.
www.iucn.org/publications/worldconservation.htm

Les droits et les obligations des membres

Le Service des relations avec les membres et de la gouvernance de l'UICN produit une série de documents pour aider les membres à comprendre leurs droits et obligations de membres de l'UICN. En voici une sélection :

Lignes directrices sur la politique relative aux membres

Les Lignes directrices visent à préciser le profil souhaité pour un membre de l'UICN. Elles encouragent la formation d'un réseau de membres fort et unifié qui s'identifie totalement avec les objectifs de l'UICN et contribue à leur réalisation.

Répertoire des membres de l'UICN (CD-ROM)

Ce CD contient les noms, adresses, numéros de téléphone et de télécopieur, adresses de courriel et une description des activités et des compétences de plus de 1000 membres de l'UICN.

Cotisations 2001-2005

Ce petit ouvrage explique le système de cotisation de l'UICN et présente les cotisations pour toutes les catégories de membres pour les années 2001 à 2005.

Statuts et Règlement de l'UICN :

l'ouvrage peut être consulté sur le site Web suivant : www.iucn.org/members/index.htm

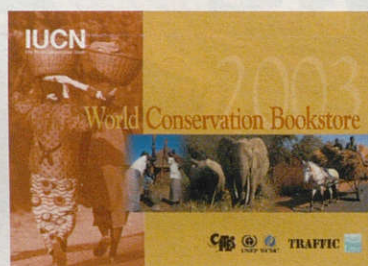
Après Amman

Le 2^e Congrès mondial de la nature de l'UICN a eu lieu à Amman, Jordanie, du 4 au 11 octobre 2000 et a accueilli plus de 2000 personnes, y compris des membres de l'UICN et des Commissions, des organismes bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, des institutions, conventions spécialistes du développement, des partenaires du secteur privé et le public en général. Les participants ont débattu de nombreuses questions qui ont des conséquences directes sur le Programme de l'Union. Plusieurs publications en sont issues :

Procès-verbaux. ISBN 2-8317-0559-2, 2001

Résolutions et Recommandations. ISBN 2-8317-0562-2, 2001

Nouvelles orientations pour le XXI^e siècle: résultats des séances interactives du Congrès mondial de la nature
Sous la direction de Jeffrey A. McNeely. ISBN 2-8317-0610-6



Le Catalogue du *World Conservation Bookstore 2003* présente quelque 300 titres nouveaux ainsi que de nombreuses références à des bases de données et sites Web, de nombreuses publications des bureaux nationaux et régionaux et des publications choisies des membres et partenaires. Consultez : www.iucn.org/bookstore